MEMORIAL

Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt des Großherzogtums Luxemburg

RECUEIL DES SOCIETES ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 942 20 juin 2002

SOMMAIRE

A. C. B. Lux S.A., Assistance Conseil Bureautique	Elgetec S.A., Luxembourg	45177
Luxembourg S.A., Rodange 45176	Eurest Luxembourg S.A., Leudelange	45182
Adamski S.A., Niedercorn	Eurest Luxembourg S.A., Leudelange	45183
AFT, S.à r.l., Luxembourg-Findel 45202	Euro Far East S.A., Luxembourg	45194
Agemat S.A., Mertert 45180	Euro Far East S.A., Luxembourg	45194
All-In Transporte Luxemburg S.A., Wasserbillig 45172	European Inventions S.A., Luxembourg	45183
Ampa Capital S.C.A., Luxembourg 45210	FB Chaussures, S.à r.l., Luxembourg	45173
Ampa Capital S.C.A., Luxembourg 45210	Figed S.A., Luxembourg	45188
Anosoc S.A.H., Luxembourg	Fina Strassen, S.à r.l., Strassen	45204
Antinori International S.A., Luxembourg 45207	Finacap Holding S.A., Luxembourg	45210
Aquamarin-Transport S.A., Grevenmacher 45174	Flims S.A., Luxembourg	45193
Ardent Chemicals S.A., Luxembourg 45206	Forestière Internationale S.A., Luxembourg	45181
Arta Mondial, S.à r.l., Luxembourg 45186	Forgital Europe S.A., Luxembourg	45182
Bavarian Building Management, GmbH, Wormel-	Frida S.A.H., Luxembourg	45187
dange 45171	G.P. Leonhard Bau u. Transport, S.à r.l., Ersange.	45171
Bavarian Building Management, GmbH, Wormel-	Générale d'Hôtellerie S.A., Luxembourg	45200
dange 45171	Gigantes International Holding S.A., Luxembourg	45209
Bekapar S.A., Luxembourg 45187	Guillaume S.A., Luxembourg	45194
Bergmann A.G., Luxembourg 45194	Güth Dächer und Fassaden S.A., Luxembourg	45209
Betulla Invest S.A., Luxembourg 45188	Hatfield S.A., Luxembourg	45207
Bracha S.A., Luxembourg45176	Hatfield S.A., Luxembourg	45208
Cafetti S.A., Esch-sur-Alzette 45173	HI Trade, S.à r.l., Alzingen	45175
Cit-Trans, S.à r.l., Luxembourg-Findel 45199	HI Trade, S.à r.l., Alzingen	45175
Commerce de Papier Herzberger, S.à r.l., Gre-	HI Trade, S.à r.l., Alzingen	45175
venmacher	HK Concept, S.à r.l., Steinfort	45191
Compagnie de Services Fiduciaires S.A., Luxem-	HSBC Trinkaus & Burkhardt (International) S.A.,	
bourg 45198	Luxembourg	45192
Compagnie Financière du Haut-Rhin S.A., Lu-	Ibiks Technology S.A., Luxembourg	45204
xembourg 45185	IMKI, S.à r.l., Bridel	45195
Consolidated Equity Ltd, Luxembourg 45188	Imedia, S.à r.l., Luxembourg	45181
Danzi Holding S.A., Luxembourg 45208	Immocorp Advisory Company S.A., Luxembourg	45204
Danzi Holding S.A., Luxembourg 45209	ISL, S.à r.l., Remerschen	45202
De Luxe Holding S.A., Luxembourg 45212	Iseo International Holding S.A., Luxembourg	45184
Dioguardi Luxembourg S.A.H., Luxembourg 45198	2JCM, S.à r.l., Luxembourg	45177
Dubelair S.A., Luxembourg	Koremar S.A., Luxembourg	45191
E.N.F. Europaïsche Gesellschaft für Nuklearfor-	Kwizda Finanz A.G., Luxembourg	45187
schung Holding S.A., Luxembourg 45170	Kwizda Invest A.G., Luxembourg	45186
Ebenis S.A., Luxembourg	Larkas, S.à r.l., Bissen/Roost	45202
Electro-Stemmann, S.à r.l., Mamer 45186	Latam International S.A., Senningerberg	45206
Elena, S.à r.l., Luxembourg	Liane S.A.H., Luxembourg	45197

Lissone International Luxembourg S.A., Muns-		Oppenheim Investment Management Internatio-	
bach	45195	nal S.A., Luxemburg	45189
Lissone International Luxembourg S.A., Muns-		Oppenheim Investment Management Internatio-	
bach	45196	nal S.A., Luxemburg	45189
Lucky Explorer Promotion, S.à r.l., Luxembourg.	45212	Oppenheim Investment Management Internatio-	
Lucky Strike Originals Luxembourg, S.à r.l., Lu-		nal S.A., Luxemburg	45190
xembourg	45212	PFP Transports, S.à r.l., Luxembourg-Findel	45202
Luxmedical S.à r.l. & Co KG, Remerschen	45201	Pharma Service S.A., Remerschen	45200
Luxmedical, S.à r.l., Remerschen	45201	Play Tennis Services Ltd, Sheffield (UK)	45192
M & M Participations, S.à r.l., Luxembourg	45203	Porrentruy-Lux S.A., Luxembourg	45212
M & M Participations, S.à r.l., Luxembourg	45203	Railtechnique International S.A., Luxemburg	45193
Marbuzet S.A., Luxembourg	45198	Real Immobilier S.A., Luxembourg	
Marbuzet S.A., Luxembourg	45198	Rhodo S.A.H., Luxembourg	
(La) Marraine Holding S.A., Luxembourg	45174	Rhombus Sun and Fun, S.à r.l., Luxembourg	
Materis Management Adjuvants S.C., Luxem-		Rivertrans S.A., Grevenmacher	
bourg	45175	Schaller Electronic, S.à r.l., Luxembourg	
Materis Management Aluminates S.C., Luxem-		Schaller Informatic, S.à r.l., Luxembourg	
bourg	45185	Schiffmann, S.à r.l., Grevenmacher	
Materis Management Aluminates S.C., Luxem-		Schneider Landschaftsbau, GmbH, Wasserbillig	
bourg	45185	Sete Lux, S.à r.l., Luxembourg	
Materis Management Mortiers S.C., Luxembourg	45184	Skimo S.A., Luxembourg	
Materis Management Mortiers S.C., Luxembourg	45184	Skotrade, S.à r.l., Luxembourg	
Materis Management Peintures S.C., Luxembourg		Slipstop International S.A., Mamer	
Materis Management Peintures S.C., Luxembourg		Société Anonyme Maloupic, Luxembourg	
Materis Management Réfractaires S.C., Luxem-		Société Hôtelière Findel-Airport S.A., Luxem-	
bourg	45185	bourg	45200
Materis Management Réfractaires S.C., Luxem-		Solutex S.A., Luxembourg	
bourg	45185	Sominag S.A., Luxembourg	
Materis Management S.C., Luxembourg	45174	Southinvest S.A.H., Luxembourg	
Medico-Plan, S.à r.l., Luxembourg	45172	Spebel, S.à r.l., Luxembourg	
Mega Pack, S.à r.l., Steinfort	45197	Star 2000 Holding S.A., Luxembourg	
Megalux S.A., Pétange	45177	Takeda Finanziale S.A.H., Luxembourg	
Megalux S.A., Pétange	45180	,	45195
Megalux S.A., Pétange	45181	Town Properties Holding S.A., Luxembourg	
Mic Finance S.A., Luxembourg	45172	Tréfileries Haute Forêt S.A., Grevenmacher	
Microcell S.A., Luxemburg	45197	Uppsala S.A., Luxemburg	
Montage 2000, S.à r.l., Luxembourg	45201	Urcano S.A., Luxembourg	
Montecristo Investments S.A.H., Luxembourg	45195	Vermietungsgesellschaft Objekt 12 mbH, Luxem-	.5207
Natrans, S.à r.l., Luxembourg-Findel	45201	burg	45211
Naturkost Keimling, S.à r.l., Grevenmacher	45172	Vinesmith S.A., Larochette	
Navarez S.A.H., Luxembourg	45207	Wagner Félix, S.à r.l., Bertrange	
New Asia, S.à r.l., Grevenmacher	45173	Wallenborn S.à r.l. Transports Internationaux,	45101
Online S.A., Grevenmacher		Munsbach	45204
Oppenheim Investment Management Internatio-	43100	X-Data, S.à r.l., Leudelange	
nal S.A., Luxembourg	45100	Zaccaria S.A., Luxembourg	
nai J.A., Luxenibourg	73170	Laccaria S.A., Luxeriibourg	73107

E.N.F. EUROPÄISCHE GESELLSCHAFT FUR NUKLEARFORSCHUNG HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 33, allée Scheffer.

R. C. Luxembourg B 64.773.

Se sont démis de leurs fonctions au sein de la société E.N.F. EUROPÄISCHE GESELLSCHAFT FUR NUKLEARFORS-CHUNG HOLDING S.A., 33, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, R.C.S. B, no. 64.773 avec effet immédiat:

- M. Percy James Williams, demeurant à Sark, en tant qu'administrateur;
- M. Paul Joseph Williams, demeurant à Sark, en tant qu'administrateur;
- M. Simon Peter Elmont, demeurant à Sark, en tant qu'administrateur;
- La société EUROPEAN AUDITING S.A., avec siège social à Road Town, Tortola (BVI), en tant que Commissaire aux Comptes.

EURO ASSOCIATES

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 28 mars 2002, vol. 566, fol. 29, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(25430/576/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2002.

BAVARIAN BUILDING MANAGEMENT, GmbH, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5480 Wormeldange, 11, rue Principale.

R. C. Luxembourg B 71.507.

Les comptes annuels établis au 31 décembre 1999, enregistrés à Grevenmacher, le 8 janvier 2002, vol. 169, fol. 2, case 3, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 mars 2002.

Pour la société BAVARIAN BUILDING MANAGEMENT, GmbH

FIDUCIAIRE SOCOFISC S.A.

Signature

(25098/745/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2002.

G.P. LEONHARD BAU U. TRANSPORT, S.à r.I., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5423 Ersange, 11, rue du Village.

R. C. Luxembourg B 76.942.

Les comptes établis au 31 décembre 2000, enregistrés à Grevenmacher, le 17 janvier 2002, vol. 169, fol. 8, case 10, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 mars 2002.

Pour la société G.P. LEONHARD BAU U. TRANSPORT, S.à r.l.

FIDUCIAIRE SOCOFISC S.A.

Signature

(25099/745/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2002.

BAVARIAN BUILDING MANAGEMENT, GmbH, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5480 Wormeldange, 11, rue Principale.

R. C. Luxembourg B 71.507.

Les comptes établis au 31 décembre 2000, enregistrés à Grevenmacher, le 8 janvier 2002, vol. 169, fol. 2, case 2, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 mars 2002.

Pour la société BAVARIAN BUILDING MANAGEMENT, GmbH

FIDUCIAIRE SOCOFISC S.A.

Signature

(25109/745/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2002.

STAR 2000 HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 13, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 47.247.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 9 janvier 2002

Suite aux démissions de Me Jean-Paul Rippinger et de M. Ulrich Henry de leurs postes d'administrateurs de la société, l'Assemblée décide à l'unanimité de nommer comme nouveaux administrateurs:

- MANORWAY CORPORATION LTD., ayant son siège à Akara Bldg, 24 De Castro Street, Wickhams Cay I, Road Town, Tortola, British Virgin Islands.
- SUNMEMORIES SERVICES LTD LTD., ayant son siège à Akara Bldg, 24 De Castro Street, Wickhams Cay I, Road Town, Tortola, British Virgin Islands.

Les mandats des administrateurs, de l'administrateur-délégué Monsieur Alessandro Ghione ainsi que le commissaire aux comptes de la société BECKER + CAHEN & ASSOCIES, S.à r.l., prendront fin à l'issue de l'Assemblée Générale ordinaire de l'exercice 2005.

Pour réquisition et publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 mars 2002.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 26 mars 2002, vol. 566, fol. 20, case 8. - Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(25258/502/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2002.

NATURKOST KEIMLING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6793 Grevenmacher, 77, route de Trèves. R. C. Luxembourg B 67.561.

Les comptes établis au 31 décembre 2000, enregistrés à Grevenmacher, le 17 janvier 2002, vol. 169, fol. 7, case 7, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 mars 2002.

Pour la société NATURKOST KEIMLING, S.à r.l.

FIDUCIAIRE SOCOFISC S.A.

Signature

(25110/745/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2002.

ADAMSKI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4551 Niedercorn, 28A, rue des Ecoles.

R. C. Luxembourg B 67.992.

Les comptes établis au 31 décembre 2000, enregistrés à Grevenmacher, le 17 janvier 2002, vol. 169, fol. 7, case 6, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 mars 2002.

Pour la société ADAMSKI, S.à r.l.

FIDUCIAIRE SOCOFISC S.A.

Signature

(25111/745/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2002.

ALL-IN TRANSPORTE LUXEMBURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6636 Wasserbillig, 36, rue de Mertert. R. C. Luxembourg B 71.242.

Les comptes établis au 31 décembre 2000, enregistrés à Grevenmacher, le 17 janvier 2002, vol. 169, fol. 7, case 5, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 mars 2002.

Pour la société ALL-IN TRANSPORTE LUXEMBURG S.A.

FIDUCIAIRE SOCOFISC S.A.

Signature

(25112/745/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2002.

MEDICO-PLAN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1624 Luxembourg, 7, rue de Gibraltar.

R. C. Luxembourg B 45.111.

Les comptes établis au 31 décembre 2000, enregistrés à Grevenmacher, le 17 janvier 2002, vol. 169, fol. 7, case 4, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 mars 2002.

Pour la société MEDICO-PLAN, S.à r.l.

FIDUCIAIRE SOCOFISC S.A.

Signature

(25113/745/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2002.

MIC FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2002. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

G. d'Huart.

(25208/207/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2002.

NEW ASIA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6791 Grevenmacher, 20, route de Thionville.

R. C. Luxembourg B 57.834.

Les comptes établis au 31 décembre 2000, enregistrés à Grevenmacher, le 17 janvier 2002, vol. 169, fol. 7, case 3, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 mars 2002.

Pour la société NEW ASIA, S.à r.l.

FIDUCIAIRE SOCOFISC S.A.

Signature

(25114/745/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2002.

RIVERTRANS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6793 Grevenmacher, 77, route de Trèves.

R. C. Luxembourg B 52.628.

Les comptes établis au 31 décembre 2000, enregistrés à Grevenmacher, le 17 janvier 2002, vol. 169, fol. 7, case 2, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 mars 2002.

Pour la société RIVERTRANS S.A.

FIDUCIAIRE SOCOFISC S.A.

Signature

(25115/745/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2002.

CAFETTI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4280 Esch-sur-Alzette, 34, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 63.816.

Les comptes établis au 31 décembre 2000, enregistrés à Grevenmacher, le 17 janvier 2002, vol. 169, fol. 6, case 11, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 mars 2002.

Pour la société CAFETTI S.A.

FIDUCIAIRE SOCOFISC S.A.

Signature

(25117/745/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2002.

FB CHAUSSURES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2501 Luxembourg, 25, rue de Strasbourg.

R. C. Luxembourg B 46.801.

Les comptes établis au 31 décembre 2000, enregistrés à Grevenmacher, le 17 janvier 2002, vol. 169, fol. 6, case 9, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 mars 2002.

Pour la société FB CHAUSSURES, S.à r.l.

FIDUCIAIRE SOCOFISC S.A.

Signature

(25119/745/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2002.

TOWN PROPERTIES HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 15, boulevard Royal.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2002. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

G. d'Huart.

(25209/207/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2002.

MATERIS MANAGEMENT, Société Civile. (Capital: 988.800,- EUR)

Siège social: L-1325 Luxembourg, 15, rue de la Chapelle.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2002. (25212/211/7) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2002.

AQUAMARIN-TRANSPORT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6758 Grevenmacher, 8, rue Victor Prost.

R. C. Luxembourg B 58.927.

Les comptes établis au 31 décembre 2000, enregistrés à Grevenmacher, le 17 janvier 2002, vol. 169, fol. 6, case 8, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 mars 2002.

Pour la société AQUAMARIN-TRANSPORT S.A.

FIDUCIAIRE SOCOFISC S.A.

Signature

(25120/745/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2002.

X-DATA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3364 Leudelange, Z.I. de la Poudrerie.

R. C. Luxembourg B 36.643.

Les comptes établis au 31 décembre 2000, enregistrés à Grevenmacher, le 17 janvier 2002, vol. 169, fol. 6, case 6, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 mars 2002.

Pour la société X-Data, S.à r.l.

FIDUCIAIRE SOCOFISC S.A.

Signature

(25122/745/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2002.

LA MARRAINE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2132 Luxembourg, 24, avenue Marie-Thérèse.

R. C. Luxembourg B 54.009.

Les comptes établis au 31 décembre 2000, enregistrés à Grevenmacher, le 17 janvier 2002, vol. 169, fol. 6, case 5, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 mars 2002.

Pour la société LA MARRAINE HOLDING S.A.

FIDUCIAIRE SOCOFISC S.A.

Signature

(25123/745/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2002.

SCHALLER INFORMATIC, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1510 Luxembourg, 21, avenue de la Faïencerie.

R. C. Luxembourg B 75.939.

Les comptes établis au 31 décembre 2000, enregistrés à Grevenmacher, le 17 janvier 2002, vol. 169, fol. 6, case 3, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 mars 2002.

Pour la société SCHALLER INFORMATIC, S.à r.l.

FIDUCIAIRE SOCOFISC S.A.

Signature

(25124/745/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2002.

SCHALLER ELECTRONIC, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1510 Luxembourg, 19, avenue de la Faïencerie.

R. C. Luxembourg B 75.938.

Les comptes établis au 31 décembre 2000, enregistrés à Grevenmacher, le 17 janvier 2002, vol. 169, fol. 6, case 2, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 mars 2002.

Pour la société SCHALLER ELECTRONIC, S.à r.l.

FIDUCIAIRE SOCOFISC S.A.

Signature

(25125/745/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2002.

HI TRADE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5886 Alzingen, 508, route de Thionville.

R. C. Luxembourg B 27.680.

Les comptes établis au 31 décembre 1998, enregistrés à Grevenmacher, le 17 janvier 2002, vol. 169, fol. 8, case 1, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 mars 2002.

Pour la société HI TRADE, S.à r.l.

FIDUCIAIRE SOCOFISC S.A.

Signature

(25126/745/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2002.

HI TRADE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5886 Alzingen, 508, route de Thionville.

R. C. Luxembourg B 27.680.

Les comptes établis au 31 décembre 1999, enregistrés à Grevenmacher, le 17 janvier 2002, vol. 169, fol. 6, case 12, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 mars 2002.

Pour la société HI TRADE, S.à r.l.

FIDUCIAIRE SOCOFISC S.A.

Signature

(25127/745/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2002.

HI TRADE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5886 Alzingen, 508, route de Thionville.

R. C. Luxembourg B 27.680.

Les comptes établis au 31 décembre 2000, enregistrés à Grevenmacher, le 17 janvier 2002, vol. 169, fol. 7, case 1, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 mars 2002.

Pour la société HI TRADE, S.à r.l.

FIDUCIAIRE SOCOFISC S.A.

Signature

(25128/745/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2002.

MATERIS MANAGEMENT ADJUVANTS, Société Civile.

(Capital: 20.660,- EUR)

Siège social: L-1325 Luxembourg, 15, rue de la Chapelle.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2002. (25215/211/7) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2002.

BRACHA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1631 Luxembourg, 35, rue Glesener.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

G. D'Huart.

(25268/207/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2002.

TREFILERIES HAUTE FORET S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6701 Grevenmacher, 10, Z.I. Potaschberg. R. C. Luxembourg B 39.500.

Les comptes établis au 31 décembre 2000, enregistrés à Grevenmacher, le 17 janvier 2002, vol. 169, fol. 8, case 3, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 mars 2002.

Pour la société TREFILERIES HAUTE FORET S.A.

FIDUCIAIRE SOCOFISC S.A.

Signature

(25129/745/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2002.

SCHNEIDER LANDSCHAFTSBAU, GmbH, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6686 Wasserbillig, 59, route de Luxembourg. R. C. Luxembourg B 56.461.

Les comptes établis au 31 décembre 2000, enregistrés à Grevenmacher, le 17 janvier 2002, vol. 169, fol. 8, case 2, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 mars 2002.

Pour la société SCHNEIDER LANDSCHAFTSBAU, GmbH

FIDUCIAIRE SOCOFISC S.A.

Signature

(25130/745/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2002.

SCHIFFMANN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6793 Grevenmacher, 11, route de Trèves.

R. C. Luxembourg B 25.515.

Les comptes établis au 31 décembre 2000, enregistrés à Grevenmacher, le 17 janvier 2002, vol. 169, fol. 7, case 12, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 mars 2002.

Pour la société SCHIFFMANN, S.à r.l.

FIDUCIAIRE SOCOFISC S.A.

Signature

(25131/745/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2002.

A. C. B. LUX S.A., ASSISTANCE CONSEIL BUREAUTIQUE LUXEMBOURG S.A.,

Société Anonyme.

Siège social: L-4818 Rodange, 19, avenue Docteur Gaasch.

R. C. Luxembourg B 58.836.

Le texte des statuts coordonnés a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(25138/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2002.

MEGALUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4782 Pétange, 2, rue de l'Hôtel de Ville. R. C. Luxembourg B 48.087.

Le texte des statuts coordonnés a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(25137/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2002.

ELGETEC S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 428, route de Longwy.

R. C. Luxembourg B 65.574.

Les comptes annuels établis au 31 décembre 2000, enregistrés à Grevenmacher, le 17 janvier 2002, vol. 169, fol. 7, case 10, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 mars 2002.

Pour la société ELGETEC S.A.

FIDUCIAIRE SOCOFISC S.A.

Signature

(25149/745/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2002.

2JCM, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 428, route de Longwy.

R. C. Luxembourg B 42.300.

Les comptes annuels établis au 31 décembre 2000, enregistrés à Grevenmacher, le 17 janvier 2002, vol. 169, fol. 7, case 9, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 mars 2002.

Pour la société 2/CM, S.à r.l.

FIDUCIAIRE SOCOFISC S.A.

Signature

(25150/745/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2002.

EBENIS, Société Anonyme.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon Ier.

STATUTS

L'an deux mille deux, le vingt-six février.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

Ont comparu:

- 1.- Monsieur Bernard Serin, dirigeant, domicilié à F-75016 Paris, 181-183, avenue Victor Hugo (France), représenté par Monsieur Paul Marx, docteur en droit, domicilié professionnellement à L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie, en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée;
- 2.- Madame Eliane Schaff, administratrice de société, domiciliée à F-75016 Paris, 181-183, avenue Victor Hugo (France), représentée par Monsieur Paul Marx, préqualifié, en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée.

Ces procurations, signées ne varietur par le notaire et le mandataire, seront enregistrées ensemble avec le présent acte.

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentant de dresser l'acte constitutif d'une société anonyme qu'ils déclarent constituer entre eux et dont ils ont arrêté les statuts comme suit:

Titre Ier.- Dénomination, Siège social, Objet, Durée

- Art. 1er. Il est formé une société anonyme sous la dénomination de EBENIS.
- Art. 2. Le siège de la société est établi à Luxembourg. Il pourra être transféré dans tout autre lieu de la commune de Luxembourg par simple décision du conseil d'administration.

Au cas où des événements extraordinaires d'ordre politique ou économique de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales.

Une telle décision n'aura aucun effet sur la nationalité de la société. La déclaration de transfert de siège sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'organe de la société qui se trouvera le mieux placé à cet effet dans les circonstances données.

- Art. 3. La société est constituée pour une durée illimitée.
- **Art. 4.** La société a pour objet l'activité de conseil en management et en stratégie pour les secteurs de l'industrie, destinée à donner à ces secteurs des avis en vue d'une gestion rationnelle des entreprises et à élaborer des plans d'actions coordonnées.

La société a en outre pour objet l'acquisition, la gestion, la mise en valeur et l'aliénation de participations, de quelque manière que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises et étrangères. Elle peut aussi contracter des emprunts et accorder aux sociétés, dans lesquelles elle a une participation directe ou indirecte, toutes sortes d'aides, de prêts, d'avances et de garanties.

Par ailleurs, la société peut acquérir et aliéner toutes autres valeurs mobilières par souscription, achat, échange, vente ou autrement. Elle peut également acquérir, mettre en valeur et aliéner des brevets et licences, ainsi que des droits en dérivant ou les complétant.

De plus, la société a pour objet l'acquisition, la gestion, la mise en valeur et l'aliénation d'immeubles situés tant au Luxembourg qu'à l'étranger.

D'une façon générale, la société peut faire toutes opérations commerciales, industrielles et financières, de nature mobilière et immobilière, susceptibles de favoriser ou de compléter les objets ci-avant mentionnés.

Titre II.- Capital, Actions

Art. 5. Le capital social est fixé à 100.000,- EUR (cent mille euros), représenté par 1.00 (cent) actions d'une valeur nominale de 1.000,- EUR (mille euros) chacune.

Les actions de la société peuvent être créées au choix du propriétaire en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

Les titres peuvent aussi être nominatifs ou au porteur au gré de l'actionnaire.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions, sous les conditions prévues par la loi.

Le capital social peut être augmenté ou réduit conformément à la loi.

Titre III.- Administration

Art. 6. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, associés ou non, nommés pour un terme qui ne peut excéder six ans, par l'assemblée générale des actionnaires, et toujours révocables par elle.

Le nombre des administrateurs ainsi que leur rémunération et la durée de leur mandat sont fixés par l'assemblée générale de la société.

Art. 7. Le conseil d'administration choisit parmi ses membres un président.

Le conseil d'administration se réunit sur la convocation du président aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige. Il doit être convoqué chaque fois que deux administrateurs le demandent.

- Art. 8. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous actes d'administration et de disposition qui rentrent dans l'objet social. Il a dans sa compétence tous les actes qui ne sont pas réservés expressément par la loi et les statuts à l'assemblée générale. De plus, il est autorisé à verser des acomptes sur dividendes, aux conditions prévues par la loi.
- **Art. 9.** La société est engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes de l'administrateur-délégué et d'un administrateur ou par la signature individuelle d'un administrateur-délégué.
- **Art. 10.** Le conseil d'administration peut déléguer la gestion journalière de la société à un ou plusieurs administrateurs qui prendront la dénomination d'administrateurs-délégués.

Il peut aussi confier la direction de l'ensemble ou de telle partie ou branche spéciale des affaires sociales à un ou plusieurs directeurs, et donner des pouvoirs spéciaux pour des affaires déterminées à un ou plusieurs fondés de pouvoir, choisis dans ou hors son sein, associés ou non.

Art. 11. Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, sont suivies au nom de la société par le conseil d'administration, poursuites et diligences de son président ou d'un administrateur délégué à ces fins.

Titre IV.- Surveillance

Art. 12. La société est surveillée par un ou plusieurs commissaires nommés par l'assemblée générale, qui fixe leur nombre et leur rémunération, ainsi que la durée de leur mandat, qui ne peut excéder six ans.

Titre V.- Assemblée générale

Art. 13. L'assemblée générale annuelle se réunit dans la ville de Luxembourg à l'endroit indiqué dans les convocations, le 29 juin à 10.00 heures.

Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée générale a lieu le premier jour ouvrable suivant.

Titre VI.- Année sociale, Répartition des bénéfices

- Art. 14. L'année sociale commence le 1er janvier et finit le 31 décembre de chaque année.
- Art. 15. L'excédent favorable du bilan, défalcation faite des charges sociales et des amortissements, forme le bénéfice net de la société.

Sur ce bénéfice, il est prélevé cinq pour cent (5,00%) pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint le dixième du capital social, mais devrait toutefois être repris

jusqu'à entière reconstitution, si à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve avait été entamé.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale.

Titre VII.- Dissolution, Liquidation

Art. 16. La société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'assemblée générale, qui détermine leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Titre VIII.- Dispositions générales

Art. 17. Pour tous les points non spécifiés dans les présents statuts, les parties se réfèrent et se soumettent aux dispositions de la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et de ses lois modificatives.

Souscription

Toutes les actions ont été intégralement libérées, de sorte que la somme de 100.000,- EUR (cent mille euros) se trouve dès à présent à la libre disposition de la nouvelle société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

Dispositions transitoires

Le premier exercice social commence le jour de la constitution de la société et finira le 31 décembre 2002. La première assemblée générale annuelle se réunira en 2003.

Constatation

Le notaire instrumentant a constaté que les conditions exigées par l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ont été accomplies.

Evaluation des frais

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, à environ mille neuf cent cinquante euros.

Assemblée générale extraordinaire

Les comparants préqualifiés, représentant la totalité du capital souscrit et se considérant comme dûment convoqués, se sont ensuite constitués en assemblée générale extraordinaire.

Après avoir constaté que la présente assemblée est régulièrement constituée, ils ont pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

- 1.- Le nombre des administrateurs est fixé à 4 et celui des commissaires à 1.
- 2.- Sont nommés administrateurs:
- a) Monsieur Bernard Serin, dirigeant, domicilié à F-75016 Paris, 181-183, avenue Victor Hugo (France), président du conseil d'administration;
- b) Madame Eliane Schaff, administratrice de société, domiciliée à F-75016 Paris, 181-183, avenue Victor Hugo (France);
 - c) Monsieur Emmanuel Serin, cadre commercial, domicilié à USA-07302 Jersey City, 315, 4th Str., Apartment 2 (USA);
 - d) Monsieur Nicolas Serin, gérant de société, domicilié à F-57120 Pierrevillers, 9, rue Belle Fontaine (France).
 - 3.- Est appelée aux fonctions de commissaire aux comptes:

La société à responsabilité limitée INTERAUDIT, S.à r.l., avec siège à L-1511 Luxembourg, 119, avenue de la Faïencerie.

- 4.- Les mandats des administrateurs et du commissaire ainsi nommés prendront fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statutaire de 2007.
 - 5.- Le siège social de la société est établi à L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon Ier.
- 6.- L'assemblée autorise le conseil d'administration à conférer la gestion journalière des affaires de la société ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à Monsieur Bernard Serin, préqualifié.

Dont acte, fait et passé Luxembourg, à la date que mentionnée en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire, connu du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, celui-ci a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: P. Marx, J. Seckler.

Junglinster, le 28 mars 2002.

Enregistré à Grevenmacher, le 8 mars 2002, vol. 517, fol. 27, case 2. – Reçu 1.000 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

J. Seckler.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(25187/231/141) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2002.

AGEMAT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6689 Mertert, Scheidberg. R. C. Luxembourg B 65.566.

Les comptes annuels établis au 31 décembre 2000, enregistrés à Grevenmacher, le 17 janvier 2002, vol. 169, fol. 8, case 7, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 mars 2002.

Pour la société AGEMAT S.A.

FIDUCIAIRE SOCOFISC S.A.

Signature

(25151/745/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2002.

ONLINE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6793 Grevenmacher, 77, route de Trèves.

R. C. Luxembourg B 64.549.

Les comptes annuels établis au 31 décembre 1998, enregistrés à Grevenmacher, le 17 janvier 2002, vol. 169, fol. 8, case 8, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 mars 2002.

Pour la société ONLINE S.A.

FIDUCIAIRE SOCOFISC S.A.

Signature

(25152/745/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2002.

MEGALUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4782 Pétange, 2, rue de l'Hôtel de Ville. R. C. Luxembourg B 48.087.

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue le 27 novembre 2001

Résolutions

1. Le Conseil d'Administration, dûment mandaté par l'Assemblée Générale du vendredi 11 mai 2001, et sur base de la loi du 10 décembre 1998 relative à la conversion par les sociétés commerciales de leur capital social en euros et modifiant la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales telle que modifiée, et aux différences résultant des règles d'arrondi, décide de convertir le capital de la société de LUF en euros avec effet au 1er janvier 2002, au cours de change de 1,- euro pour 40,3399 francs luxembourgeois et de remplacer dans les statuts toutes références au LUF par des références à l'euro.

Le capital social de un million deux cent cinquante mille francs luxembourgeois (LUF 1.250.000,-) est converti en trente mille neuf cent quatre-vingt-six euros soixante-neuf eurocentimes (EUR 30.986,69). Le capital autorisé de deux millions cinq cent mille francs luxembourgeois (LUF 2.500.000,-) est converti en soixante et un mille neuf cent septante-trois euros trente-huit eurocentimes (EUR 61.973,38).

- 2. Dans le cadre de cette conversion, le Conseil d'Administration décide de procéder à une augmentation du capital social par incorporation d'une partie des résultats reportés, à concurrence de treize euros et trente et un eurocentimes (EUR 13,31). Le Conseil d'Administration décide par conséquent de fixer le montant du capital social à trente et un mille euros (EUR 31.000,-). Il décide également de porter le capital autorisé à 62.000,- EUR (soixante-deux mille euros).
- 3. Annulation des mille (1.000) actions existantes d'une valeur de mille deux cent cinquante francs luxembourgeois (LUF 1.250,-) chacune et création de mille (1.000) actions nouvelles d'une valeur nominale de trente et un euros (EUR 31,-) chacune, jouissant des mêmes droits et avantages que les actions annulées.
- 4. En conséquence des résolutions qui précèdent, l'article 3 des statuts de la société est modifié et aura désormais la teneur suivante:

«Le capital social souscrit est fixé à trente et un mille euros (EUR 31.000,-), représenté par mille (1.000) actions d'une valeur nominale de trente et un euros (EUR 31,-) par action.»

L'alinéa 5 de l'article 4 des statuts est modifié et aura désormais la teneur suivante:

«Le capital social de la société pourra être porté de son montant actuel de trente et un mille euros (EUR 31.000,-) à soixante-deux mille euros (EUR 62.000,-) par la création et l'émission de mille (1.000) actions d'une valeur nominale de trente et un euros (EUR 31,-) chacune.»

En conséquence, le Conseil d'Administration se chargera de la coordination des statuts et des différentes publications.

Pour le Conseil d'Administration

Signature

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 28 mars 2002, vol. 566, fol. 33, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(25142/000/39) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2002.

MEGALUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4782 Pétange, 2, rue de l'Hôtel de Ville. R. C. Luxembourg B 48.087.

EXTRAIT

Il ressort d'une assemblée générale extraordinaire tenue le 21 juillet 2001 que:

- Le nombre des administrateurs est porté à quatre;
- Marie-Thérèse Harmel, demeurant à Douzy, France (08) a été appelée à la fonction d'administratrice;
- Les mandats des autres administrateurs restent inchangés et prendront fin à l'issue de l'assemblée générale de 2006.

Pétange, le 21 juillet 2001.

J.-L. Guissart

Administrateur-délégué

Enregistré à Luxembourg, le 28 mars 2002, vol. 566, fol. 33, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(25143/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2002.

FORESTIERE INTERNATIONALE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1853 Luxembourg, 24, rue Léon Kauffman.

R. C. Luxembourg B 68.974.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 27 mars 2002, vol. 566, fol. 25, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 mars 2002.

Par délégation

Signature

Mandataire

(25192/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2002.

WAGNER FELIX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8054 Bertrange, 3, rue des Dahlias.

R. C. Luxembourg B 56.574.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 27 mars 2002, vol. 566, fol. 25, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 mars 2002.

Signature

Un mandataire

(25195/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2002.

IMEDIA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1618 Luxembourg, 26, rue des Gaulois.

R. C. Luxembourg B 13.103.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 27 mars 2002, vol. 566, fol. 25, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 mars 2002.

Signature

Un mandataire

(25196/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2002.

FORGITAL EUROPE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal. R. C. Luxembourg B 85.859.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 27 mars 2002.

H. Hellinckx.

(25201/242/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2002.

TAKEDA FINANZIALE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1425 Luxembourg, 1A, rue du Fort Dumoulin. R. C. Luxembourg B 25.136.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 26 mars 2002. H. Hellinckx.

(25202/242/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2002.

EUREST LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3372 Leudelange, Parc d'activité am Bann. R. C. Luxembourg B 19.293.

L'an deux mille deux, le quinze mars.

Par-devant Maître Reginald Neuman, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme EUREST LUXEMBOURG S.A., avec siège social à Luxembourg, 5, rue Emile Bian, inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg sous le numéro B 19.293.

La séance est ouverte à 11.50 heures,

sous la présidence de Monsieur Damien Aps, directeur financier, demeurant à Luxembourg.

Le Président désigne comme secrétaire Monsieur Stéphane Liégois, employé privé, avec adresse professionnelle à L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.

A été appelée aux fonctions de scrutateur Madame Catherine Calvi, employée privée, avec adresse professionnelle à L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian,

tous ici présents et ce acceptant.

Le bureau ayant été ainsi constitué, le Président déclare et prie le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

- I. L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:
- 1. Transfert du siège social de la société de L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian à L-3372 Leudelange, Parc d'activité Am Bann, et par conséquent modification de la première phrase de l'article 3 des statuts.
- 2. Changement de la monnaie d'expression du capital social de la société de francs luxembourgeois en Euro, le nouveau capital de la société s'élevant à quarante-neuf mille cinq cent soixante-dix-huit virgule soixante-dix Euros (EUR 49.578,70).
- 3. Augmentation du capital social tel que résultant du point précédent, d'un montant de quatre cent vingt et un virgule trente Euros (EUR 421,30), pour le porter à cinquante mille Euros (EUR 50.000,-) représenté par deux mille cent vingt-cinq (2.125) actions sans désignation de valeur nominale, sans émission d'actions nouvelles, par incorporation au capital des résultats reportés à concurrence du même montant de quatre cent vingt et un virgule trente Euros (EUR 421,30).
 - 4. Modification afférente du premier paragraphe de l'article 5 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«Le capital social de la société est fixé à cinquante mille Euros (EUR 50.000,-) représenté deux mille cent vingt-cinq (2.125) actions, sans désignation de valeur nominale, disposant chacune d'une voix aux assemblées générales.»

- 5. Nomination d'un nouvel administrateur.
- II. Les actionnaires présents ou représentés, les procurations des actionnaires représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence; cette liste de présence signée par les actionnaires, les mandataires des actionnaires représentés, le bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte.

Les procurations des actionnaires représentés y resteront annexées de même.

III. L'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée et tous les actionnaires présents ou représentés déclarant avoir eu parfaite connaissance de l'ordre du jour avant l'assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage.

IV. La présente assemblée est donc régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour. Ensuite l'assemblée, après délibération, a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de transférer le siège social de la société de L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian à L-3372 Leudelange, Parc d'activité Am Bann, et par conséquent de modifier la première phrase de l'article 3 des statuts comme suit:

«Le siège social de la société est établi à Leudelange.»

Deuxième résolution

L'assemblée constate que le capital social de la société se trouve actuellement fixé à quarante-neuf mille cinq cent soixante-dix-huit virgule soixante-dix Euros (EUR 49.578,70).

Troisième résolution

L'assemblée décide d'augmenter le capital social d'un montant de quatre cent vingt et un virgule trente Euros (EUR 421,30), pour le porter à cinquante mille Euros (EUR 50.000,-) représenté par deux mille cent vingt-cinq (2.125) actions sans désignation de valeur nominale, sans émission d'actions nouvelles, par incorporation au capital des résultats reportés à concurrence du même montant de quatre cent vingt et un virgule trente Euros (EUR 421,30).

L'existence de ces résultats reportés a été prouvée à l'assemblée générale, qui le reconnaît et au notaire instrumentant qui le constate, sur base du bilan arrêté au 30 septembre 2000 et de la décision d'affectation des résultats prise par l'assemblée générale ordinaire du 25 mai 2001 ayant approuvé les comptes annuels.

Il résulte d'un certificat émis par la société, ci-annexé, que les résultats reportés n'ont pas été entamés par des résultats négatifs à ce jour.

Quatrième résolution

Suite aux deux résolutions qui précèdent l'assemblée décide de modifier le premier paragraphe de l'article cinq des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«Le capital social de la société est fixé à cinquante mille Euros (EUR 50.000,-) représenté deux mille cent vingt-cinq (2.125) actions, sans désignation de valeur nominale, disposant chacune d'une voix aux assemblées générales.»

Cinquième résolution

L'assemblée décide de nommer comme nouvel administrateur:

Monsieur André Richardy, Directeur,

avec adresse professionnelle à Parc d'activité Am Bann, L-3372 Leudelange.

Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle à tenir en l'an 2002.

Frais

Le montant des frais afférents incombant à la société en raison des présentes est estimé à mille cent vingt Euros (EUR 1.120,-).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 12.00 heures.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite à l'assemblée, les membres du bureau, connus du notaire par leurs noms, prénoms usuels, états et demeures, ont tous signé avec le notaire le présent acte.

Signé: D. Aps, S. Liégeois, C. Calvi, R. Neuman.

Enregistré à Luxembourg, le 21 mars 2002, vol. 12CS, fol. 47, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée à ladite société sur sa demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 mars 2002.

R. Neuman.

(25203/226/82) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2002.

EUREST LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3372 Leudelange, Parc d'activité am Bann.

R. C. Luxembourg B 19.293.

Le texte des statuts coordonnés a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 avril 2002.

(25204/226/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2002.

EUROPEAN INVENTIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie. R. C. Luxembourg B 11.499.

Statuts coordonnés, à la suite de la conversion du capital en Euros en date du 21 décembre 2001, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 mars 2002.

Pour EUROPEAN INVENTIONS S.A.

KPMG FINANCIAL ENGINEERING

Signature

(25234/528/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2002.

ISEO INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme. (anc. MAISON LAFFITE S.A. et GUMADE (HOLDING) S.A.)

Siège social: Luxembourg.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2002. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

G. d'Huart.

(25207/207/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2002.

MATERIS MANAGEMENT MORTIERS, Société Civile.

(Capital: 254.390,- EUR)

Siège social: L-1325 Luxembourg, 15, rue de la Chapelle.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2002. (25210/211/7) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2002.

MATERIS MANAGEMENT MORTIERS, Société Civile.

(Capital: 239.760,- EUR)

Siège social: L-1325 Luxembourg, 15, rue de la Chapelle.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2002. (25218/211/7) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2002.

MATERIS MANAGEMENT PEINTURES, Société Civile.

(Capital: 159.390,- EUR)

Siège social: L-1325 Luxembourg, 15, rue de la Chapelle.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2002. (25211/211/7) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2002.

MATERIS MANAGEMENT PEINTURES, Société Civile.

(Capital: 157.360,- EUR)

Siège social: L-1325 Luxembourg, 15, rue de la Chapelle.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2002. (25216/211/7) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2002.

COMMERCE DE PAPIER HERZBERGER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6743 Grevenmacher, 3, rue Kummert.

R. C. Luxembourg B 51.571.

EXTRAIT

Il résulte d'un acte sous seing privé en date du 19 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 25 mars 2002, volume 566, folio 15, case 10, que suite à une décision:

des associés et dans le cadre de la loi du 10 décembre 1998, la devise d'expression du capital social a été convertie de francs luxembourgeois en euros, et que la rubrique capital a désormais la teneur suivante:

«Art. 6. Das Gesellschaftkapital beträgt EUR 12.500,- (zwölftausendfünfhundert Euro), und ist eingeteilt in 500 (fünfhundert) Anteile von je EUR 25,- (fünfundzwanzig Euro).»

avant conversion (devise: francs luxembourgeois):

Capital social souscrit:

LUF 500.000,-

après conversion en euros:

Capital social souscrit:

EUR 12.500,-

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 mars 2002.

Pour la société

Signature

(25230/211/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2002.

MATERIS MANAGEMENT REFRACTAIRES, Société Civile.

(Capital: 145.010,- EUR)

Siège social: L-1325 Luxembourg, 15, rue de la Chapelle.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2002. (25213/211/7) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2002.

MATERIS MANAGEMENT REFRACTAIRES, Société Civile.

(Capital: 129.980,- EUR)

Siège social: L-1325 Luxembourg, 15, rue de la Chapelle.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2002. (25219/211/7) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2002.

MATERIS MANAGEMENT ALUMINATES, Société Civile.

(Capital: 233.870,- EUR)

Siège social: L-1325 Luxembourg, 15, rue de la Chapelle.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2002. (25214/211/7) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2002.

MATERIS MANAGEMENT ALUMINATES, Société Civile.

(Capital: 229.800,- EUR)

Siège social: L-1325 Luxembourg, 15, rue de la Chapelle.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2002. (25217/211/7) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2002.

SOLUTEX S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg. R. C. Luxembourg B 30.453.

EXTRAIT

Il résulte d'un acte sous seing privé en date du 29 juin 2001, enregistré à Luxembourg, le 25 mars 2002, volume 566, folio 15, case 10, que suite à une décision:

de l'Assemblée Générale des actionnaires et dans le cadre de la loi du 10 décembre 1998, la devise d'expression du capital social a été convertie de francs luxembourgeois en euros, et que la rubrique capital a désormais la teneur suivante:

«**Art. 3.** Le capital social est fixé à EUR 250.000,- (deux cent cinquante mille euros), représenté par 10.000 (dix mille) actions d'une valeur nominale de EUR 25,- (vingt-cinq euros) chacune.»

avant conversion (devise: LUF):

Capital social souscrit:

LUF 10.000.000,-

après conversion en euros:

Capital social souscrit:

EUR 250.000.-

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 mars 2002.

Pour la société

Signature

(25232/211/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2002.

COMPAGNIE FINANCIERE DU HAUT-RHIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg. R. C. Luxembourg B 41.214.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2002. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hesperange, le 18 mars 2002.

G. Lecuit.

(25252/220/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2002.

ELECTRO-STEMMANN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8210 Mamer, 122, route d'Arlon. R. C. Luxembourg B 24.064.

EXTRAIT

Il résulte d'un acte sous seing privé en date du 4 octobre 2001, enregistré à Luxembourg, le 25 mars 2002, volume 566, folio 15, case 10, que suite à une décision:

des associés et dans le cadre de la loi du 10 décembre 1998, la devise d'expression du capital social a été convertie de francs luxembourgeois en euros, et que la rubrique capital a désormais la teneur suivante:

Art. 5. Le capital social est fixé à EUR 12.500,- (douze mille cinq cents euros), représenté par 100 (cent) parts sociales d'une valeur nominale de EUR 125,- (cent vingt-cinq euros) chacune, intégralement libérées et appartenant à:

Capital social souscrit:

LUF 500.000,-

après conversion en euros:

Capital social souscrit:

EUR 12.500,-

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations. Luxembourg, le 29 mars 2002.

Pour la société

Signature

(25226/211/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2002.

KWIZDA INVEST A.G., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire. R. C. Luxembourg B 46.714.

EXTRAIT

Il résulte d'un acte sous seing privé reçu par Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 18 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 25 mars 2002, volume 566, folio 15, case 10, que suite à une décision: de l'Assemblée Générale des actionnaires et dans le cadre de la loi du 10 décembre 1998, la devise d'expression du capital social a été convertie de schillings en euros, et que la rubrique capital a désormais la teneur suivante:

«Art. 5. Das gezeichnete Aktienkapital der Gesellschaft beträgt siebzehn Millionen Euro (EUR 17.000.000,-), eingeteilt in dreiundzwanzigtausend (23.000) Aktien ohne Nominalwert, voll eingezahlt.

Die Aktien sind und bleiben Namensaktien.

Die Gesellschaft kann im Rahmen des Gesetzes und gemäss den darin festgelegten Bedingungen ihre eigenen Aktien erwerben.

Das gezeichnete Aktienkapital der Gesellschaft kann erhöht oder reduziert werden, durch Beschluss der Generalversammlung der Aktionäre, welcher wie bei Satzungänderungen zu fassen ist.»

avant conversion (devise: schillings autrichiens):

Capital social souscrit:

ATS 230.000.000,-

après conversion en euros:

Capital social souscrit:

EUR 17.000.000,-

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 mars 2002.

Pour la société

Signature

(25227/211/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2002.

ARTA MONDIAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1466 Luxembourg, 12, rue Jean Engling. R. C. Luxembourg B 61.251.

Madame Mimien F.R. Faust-Radjab a démissionné du poste de gérant technique à partir du 5 mars 2001.

Pour copie conforme

A. Gross

(25270/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2002.

BEKAPAR, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire. R. C. Luxembourg B 65.345.

EXTRAIT

Il résulte d'un acte sous seing privé en date du 12 mars 2001, enregistré à Luxembourg, le 25 mars 2002, volume 566, folio 15, case 10, que suite à une décision:

du Conseil d'Administration et dans le cadre de la loi du 10 décembre 1998, la devise d'expression du capital social a été convertie de francs luxembourgeois en euros, et que la rubrique capital a désormais la teneur suivante:

«Art. 5. 1^{er} Alinéa. Le capital souscrit est fixé à EUR 1.000.000,- (un million d'euros), représenté par 40.000 (quarante mille) actions sans désignation de valeur nominale.»

«4ème. Alinéa. Le capital autorisé est, pendant la durée telle que prévue ci-après, de EUR 1.000.000,- (un million d'euros) qui sera représenté par des actions sans désignation de valeur nominale.»

avant conversion (devise: francs luxembourgeois):

Capital social souscrit:

LUF 40.000.000.-

Capital autorisé:

LUF 40.000.000,-

après conversion en euros:

Capital social souscrit:

EUR 1.000.000,-

Capital autorisé:

EUR 1.000.000,-

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 mars 2002.

Pour la société

Signature

(25228/211/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2002.

FRIDA S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire. R. C. Luxembourg B 38.247.

EXTRAIT

Il résulte d'un acte sous seing privé en date du 9 août 2001, enregistré à Luxembourg, le 24 septembre 2001, volume 558, folio 11, case 9, que suite à une décision:

du Conseil d'Administration et dans le cadre de la loi du 10 décembre 1998, la devise du capital social exprimée en francs luxembourgeois a été remplacée par l'euro, et que la rubrique capital a désormais la teneur suivante:

«Art. 5. 1er Alinéa.Le capital social est fixé à EUR 187.500,- (cent quatre-vingt-sept mille cinq cents euros), représenté par 7.500 (sept mille cinq cents) actions d'une valeur nominale de EUR 25,- (vingt-cinq euros) chacune.»

avant conversion (devise: francs luxembourgeois):

Capital social souscrit:

LUF 7.500.000,-

après conversion en euros:

Capital social souscrit:

EUR 187.500,-

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 mars 2002.

Pour la société

Signature

(25233/211/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2002.

KWIZDA FINANZ A.G., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire. R. C. Luxembourg B 46.713.

EXTRAIT

Il résulte d'un acte sous seing privé en date du 18 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 25 mars 2002, volume 566, folio 15, case 10, que suite à une décision:

de l'Assemblée Générale des actionnaires et dans le cadre de la loi du 10 décembre 1998, la devise d'expression du capital social a été convertie de schillings en euros, et que la rubrique capital a désormais la teneur suivante:

«**Art. 5.** Das gezeichnete Aktienkapital der Gesellschaft beträgt eine Milion siebenhunderttausend Euro (EUR 1.700.000,-), eingeteilt in dreiundzwanzigtausend (23.000) Aktien ohne Nominalwert, voll eingezahlt.

Die Aktien sind und bleiben Namensaktien.

Die Gesellschaft kann im Rahmen des Gesetzes und gemäss den darin festgelegten Bedingungen ihre eigenen Aktien erwerben.

Das gezeichnete Aktienkapital der Gesellschaft kann erhöht oder reduziert werden, durch Beschluss der Generalversammlung der Aktionäre, welcher wie bei Satzungsänderungen zu fassen ist.»

avant conversion (devise: schillings autrichiens):

Capital social souscrit:

ATS 23.000.000,-

après conversion en euros:

Capital social souscrit:

EUR 1.700.000,-

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 mars 2002.

Pour la société

Signature

(25229/211/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2002.

BETULLA INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon Ier.

R. C. Luxembourg B 67.124.

Statuts coordonnés, à la suite de la conversion du capital en Euros en date du 31 décembre 2001, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1er mars 2002.

Pour BETULLA INVEST S.A.

KPMG FINANCIAL ENGINEERING

Signature

(25235/528/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2002.

CONSOLIDATED EQUITY LTD, Société Anonyme.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon Ier.

R. C. Luxembourg B 21.653.

Statuts coordonnés, à la suite de la conversion du capital en Euros en date du 31 décembre 2001, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 février 2002.

Pour CONSOLIDATED EQUITY LTD

KPMG FINANCIAL ENGINEERING

Signature

(25236/528/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2002.

FIGED, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 8.443.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 28 mars 2002 à Luxembourg

L'Assemblée renouvelle pour une période de 6 ans le mandat des administrateurs et du commissaire sortants; leur mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Statutaire à tenir en 2008.

Pour copie conforme

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 28 mars 2002, vol. 566, fol. 31, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(25260/531/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2002.

ZACCARIA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

R. C. Luxembourg B 52.713.

Statuts coordonnés, à la suite de la conversion du capital en Euros en date du 27 décembre 2001, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 février 2002.

Pour ZACCARIA S.A.

KPMG FINANCIAL ENGINEERING

Signature

(25237/528/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2002.

UPPSALA S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1511 Luxemburg, 121, avenue de la Faïencerie.

R. C. Luxembourg B 19.941.

Statuts coordonnés, à la suite de la conversion du capital en EUR par acte sous seing privé du 13 décembre 2001, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 mars 2002.

Pour UPPSALA S.A.

KPMG FINANCIAL ENGINEERING

Signature

(25238/528/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2002.

SOMINAG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

R. C. Luxembourg B 19.402.

Statuts coordonnés, à la suite de l'acte sous seing privé du 13 décembre 2001 adoptant l'EUR comme monnaie d'expression du capital, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 mars 2002.

Pour SOMINAG S.A.

KPMG FINANCIAL ENGINEERING

Signature

(25239/528/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2002.

OPPENHEIM INVESTMENT MANAGEMENT INTERNATIONAL S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-2180 Luxemburg, 4, rue Jean Monnet. H. R. Luxemburg B 28.878.

Der Verwaltungsrat der OPPENHEIM INVESTMENT MANAGEMENT INTERNATIONAL S.A., Luxemburg, hat in seiner Sitzung vom 18. März 2002 und mit Wirkung zum 1. April 2002 Herrn Andreas Jockel, Direktor, wohnhaft in Schweich, Bundesrepublik Deutschland, die Führung der täglichen Geschäfte der Gesellschaft in stellvertretender Funktion übertragen sowie dem Rücktritt der Verwaltungsratsmitglieds Herrn Horst Neerfeld aus der geschäftsfühenden Funktion zugestimmt.

Luxemburg, den 20. März 2002.

OPPENHEIM INVESTMENT MANAGEMENT INTERNATIONAL S.A.

Für den Verwaltungsrat

Unterschrift / Unterschrift

Enregistré à Luxembourg, le 28 mars 2002, vol. 566, fol. 34, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(25273/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2002.

OPPENHEIM INVESTMENT MANAGEMENT INTERNATIONAL S.A., Aktiengesellschaft.

Siège social: L-2180 Luxemburg, 4, rue Jean Monnet. H. R. Luxemburg B 28.878.

Auszug aus dem Protokoll der ordentlichen Generalversammlung vom 20. März 2002

4. Die amtierenden Verwaltungsratsmitglieder:

- Herr Detlef Bierbaum, Bankier, wohnhaft in Köln, Teilhaber des Bankhauses SAL. OPPENHEIM JR. & CIE. KGaA, Köln
- Herr Dr. Bernd Borgmeier, wohnhaft in Erfstadt, Sprecher der Geschäftsführung der OPPENHEIM KAPITALAN-LAGEGESELLSCHAFT mbH, Köln
- Herr Heinz Heisterkamp, wohnhaft in Luxemburg, geschäftsführendes Mitglied des Verwaltungsrates der OPPEN-HEIM INVESTMENT MANAGEMENT INTERNATIONAL S.A., Luxemburg

Herr Mirko von Restorff, wohnhaft in Bereldange, Directeur Général der SAL. OPPENHEIM JR. & CIE. LUXEMBURG S.A., Luxemburg

Herr Harry Rosenbaum, wohnhaft in Luxemburg, Directeur Général der SAL. OPPENHEIM JR. & CIE. LUXEMBURG S.A., Luxemburg

- Wilhelm Thommes, wohnhaft in Lohmar, Mitglied der Geschäftsführung der MONEGA KAPITALANLAGEGESELL-SCHAFT mbH, Köln

werden für eine Amtszeit bis zum Ablauf der Ordentlichen Generalversammlung 2005 gewählt.

Luxemburg, den 20. März 2002.

OPPENHEIM INVESTMENT MANAGEMENT INTERNATIONAL S.A.

Für den Verwaltungsrat

Unterschrift / Unterschrift

Enregistré à Luxembourg, le 28 mars 2002, vol. 566, fol. 34, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(25274/000/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2002.

OPPENHEIM INVESTMENT MANAGEMENT INTERNATIONAL S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-2180 Luxemburg, 4, rue Jean Monnet.

H. R. Luxemburg B 28.878.

Der Verwaltungsrat der OPPENHEIM INVESTMENT MANAGEMENT INTERNATIONAL S.A., Luxemburg, faßt gem. Artikel 10 der Satzung der Gesellschaft im Umlaufverfahren folgenden Beschluß:

Der Verwaltungsrat wählt in sein Präsidium:

als Vorsitzenden

Herrn Detlef Bierbaum, Bankier, wohnhaft in Köln, Teilhaber des Bankhauses SAL. OPPENHEIM JR. & CIE KGaA, Köln

und

als stellvertretenden Vorsitzenden

Herrn Dr. Bernd Borgmeier, wohnhaft in Erftstadt, Sprecher der Geschäftsführung der OPPENHEIM KAPITALAN-LAGEGESELLSCHAFT mbH, Köln.

Der Verwaltungsrat beschließt ferner einstimmig:

Herrn Heinz Heisterkamp, wohnhaft in Luxemburg, Verwaltungsratsmitglied der OPPENHEIM INVESTMENT MANAGEMENT INTERNATIONAL S.A.

die Führung der täglichen Geschäfte der Gesellschaft zu übertragen.

Luxemburg, den 20. März 2002.

OPPENHEIM INVESTMENT MANAGEMENT INTERNATIONAL S.A.

Für den Verwaltungsrat

Unterschrift / Unterschrift

Enregistré à Luxembourg, le 28 mars 2002, vol. 566, fol. 34, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(25276/000/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2002.

OPPENHEIM INVESTMENT MANAGEMENT INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 4, rue Jean Monnet.

R. C. Luxembourg B 28.878.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 28 mars 2002, vol. 566, fol. 34, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

(25279/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2002.

KOREMAR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

R. C. Luxembourg B 38.842.

Statuts coordonnés, à la suite de l'acte sous seing privé du 21 décembre 2001 adoptant l'EUR comme monnaie d'expression du capital, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 mars 2002.

Pour avis sincère et conforme

Pour KOREMAR S.A.

KPMG FINANCIAL ENGINEERING

Signature

(25240/528/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2002.

SOUTHINVEST S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

R. C. Luxembourg B 35.543.

Statuts coordonnés, à la suite de l'acte sous seing privé du 13 décembre 2001 adoptant l'EUR comme monnaie d'expression du capital, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 mars 2002.

Pour avis sincère et conforme

Pour SOUTHINVEST S.A.H.

KPMG FINANCIAL ENGINEERING

Signature

(25241/528/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2002.

SPEBEL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

R. C. Luxembourg B 49.478.

Constituée pardevant Me Edmond Schroeder, notaire de résidence à Mersch, en date du 7 décembre 1994, acte publié au Mémorial C n°107 du 14 mars 1995.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 25 mars 2002, vol. 566, fol. 13, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour SPEBEL, S.à r.l.

KPMG Experts comptables

Signature

(25243/537/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2002.

HK CONCEPT, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8437 Steinfort, 50, rue de Koerich.

R. C. Luxembourg B 56.404.

Extrait de l'assemblée générale extraordinaire tenue à Steinfort le 8 mars 2002

Les associés de HK CONCEPT, S.à r.l. ont décidé à l'unanimité de convertir le capital social en EUR pour le 1er janvier 2001.

Le capital social de 500.000,- LUF est ainsi converti de la façon suivante:

Augmentation de capital par incorporation de réserves 105,32 EUR

12.500,00 EUR

Le capital social de 12.500,- EUR est représenté par 100 parts sociales de 125,- EUR chacune, entièrement libérées en numéraire.

Steinfort, le 8 mars 2002.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 12 mars 2002, vol. 565, fol. 64, case 4.- Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(25326/503/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2002.

PLAY TENNIS SERVICES LTD, Société Anonyme.

Capital: 1.000,- Livre Sterling.

Siège social: Sheffield (UK), 320, petre street.

Constituée le 6 juillet 2001.

Bureau de liaison: L-4876 Lamadelaine, 44, route de Luxembourg.

Dénomination du bureau de liaison: PLAY TENNIS SERVICE

Dotation de capital de EUR 5.000,-

Est nommé directeur: Monsieur Brabant Olivier demeurant Route de Luxembourg, 44 à L-4876 Lamadelaine

Siège social du bureau de liaison: Route de Luxembourg, 44 à L-4876 Lamadelaine

Activité à Luxembourg limitée à: - Tout ce qui a trait à la promotion et à l'enseignement du tennis.

Assemblée Générale Extraordinaire de la société de droit anglais

Les associés de la société de droit anglais PLAY TENNIS SERVICES LTD réunis en Assemblée Générale Extraordinaire à Luxembourg décident ce 2 septembre 2001 de l'ouverture d'un bureau de liaison à Luxembourg,

Avec comme dénomination du bureau de liaison: PLAY TENNIS SERVICE

Une dotation de capital de EUR 5.000,-

Avec comme directeur: Monsieur Brabant Olivier demeurant 8, val de la cavée à F-28600 Luisant (France)

Avec comme siège social du bureau de liaison: Route de Luxembourg, 44 à L-4876 Lamadelaine

Avec comme activité à Luxembourg limitée à: - Tout ce qui a trait à la promotion et à l'enseignement du tennis.

Signature

Le rapporteur

Enregistré à Luxembourg, le 18 mars 2002, vol. 565, fol. 86, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(25244/000/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2002.

SKIMO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Éugène Ruppert. R. C. Luxembourg B 31.527.

Extrait des résolutions prises lors de la réunion du Conseil d'Administration tenue en date du 13 février 2002

Il résulte d'une lettre adressée à la société en date du 13 février 2002 que Monsieur Ralph Boghossian, administrateur de société, demeurant 17/D, avenue du Maréchal à B-1180 Bruxelles, démissionne de ses fonctions d'administrateur avec effet immédiat.

En date du 13 février 2002, le conseil d'Administration coopte en remplacement Madame Carmen Chahine, administrateur de sociétés, demeurant 186, avenue Floréal à B-1180 Bruxelles.

Le Conseil d'Administration soumettra cette cooptation à l'Assemblée Générale, lors de sa première réunion pour qu'elle procède à l'élection définitive.

Le Conseil d'Administration se compose dès lors comme suit:

- Monsieur Georges Khneysser, administrateur-délégué, demeurant 48, chaussée de Boisfort à B-1050 Bruxelles;
- Monsieur Jean Boghossian, administrateur de sociétés, demeurant 17/D, avenue du Maréchal à B-1180 Bruxelles;
- Madame Carmen Chahine, administrateur de sociétés, demeurant 186, avenue de Floréal à B-1180 Bruxelles.

Luxembourg, le 13 février 2002.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature
Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 28 mars 2002, vol. 566, fol. 31, case 5. - Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(25251/595/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2002.

HSBC TRINKAUS & BURKHARDT (INTERNATIONAL) S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre.

R. C. Luxembourg B 14.543.

Les comptes annuels établis au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 27 mars 2002, vol. 566, fol. 26, case 8, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 avril 2002.

HSBC TRINKAUS & BURKHARDT (INTERNATIONAL) S.A.

Signature / Signature

(25267/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2002.

RAILTECHNIQUE INTERNATIONAL S.A., Aktiengesellschaft.

Geselschaftssitz: L-1537 Luxemburg, 3, rue des Foyers.

H. R. Luxemburg B 50.708.

Auszug aus der Generalversammlung vom 14. Januar 2002

Gemäss einem einstimmigen Beschluss der Generalversammlung, setzt sich der Verwaltungsrat der Gesellschaft wie folgt zusammen:

- Herr Fritz Vollrath, Vorsitzender des Verwaltungsrates,
- Herr Uwe Habenicht,
- INTERGEST LUXEMBOURG S.A.

Als Kommissar wurde BECKER + CAHEN & ASSOCIES, S.à r.l. bestellt.

Die Mandate der Verwaltungsräte sowie des Kommissars enden sofort nach der Jahreshauptversammlung des Geschäftsjahres 2001.

Ausserdem wurde einstimmig beschlossen, das Kapital der Gesellschaft von 1.250.000,- LUF in 30.986,69 EUR umzuwandeln. Durch Abheben des Gewinnübertrages wurde das Kapital anschliessend um 131,31 EUR auf 31.000,- EUR erhöht. Somit beträgt der Einheitswert der 100 Aktien 310 EUR pro Aktie.

Pour réquisition et publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 mars 2002.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Unterschrift

Enregistré à Luxembourg, le 26 mars 2002, vol. 566, fol. 20, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(25257/502/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2002.

SETE LUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg, 241, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 82.281.

Il résulte d'une décision prise lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 18 mars 2002 que Monsieur Bachir Aziz assurera la fonction de gérant technique et que la société ne sera valablement engagée que par sa seule signature ou cosignature obligatoire.

Pour réquisition et publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 mars 2002.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 21 mars 2002, vol. 565, fol. 99, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(25259/502/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2002.

FLIMS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg. R. C. Luxembourg B 61.818.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 28 mars 2002, vol. 566, fol. 32, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 mars 2002.

Pour ordre

FIDUCIAIRE ALBERT SCHILTZ S.A.

Signature

(25261/549/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2002.

DUBELAIR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 5, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 37.593.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 2 avril 2002, vol. 566, fol. 41, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Etude d'Avocats J.P. Goerens

Agent domiciliataire

(25373/312/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2002.

BERGMANN A.G., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg. R. C. Luxembourg B 40.808.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 28 mars 2002, vol. 566, fol. 32, case 1, a été déposé au

registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 mars 2002.

Pour ordre

FIDUCIAIRE ALBERT SCHILTZ S.A.

Signature

(25262/549/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2002.

SLIPSTOP INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: Mamer.

R. C. Luxembourg B 30.481.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 28 mars 2002, vol. 566, fol. 32, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 mars 2002.

Pour ordre

FIDUCIAIRE ALBERT SCHILTZ S.A.

Signature

(25263/549/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2002.

GUILLAUME S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1648 Luxembourg, 12-14, place Guillaume II. R. C. Luxembourg B 74.103.

Le bilan abrégé et l'annexe abrégé au 31 décembre 2000 ainsi que l'Assemblée Générale ordinaire, tenue de manière Extraordinaire du 15 février 2002 concernant l'affectation du résultat de l'exercice 2000, enregistré à Mersch, le 29 mars 2002, vol. 128, fol. 21, case 7, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 mars 2002.

C. Munchen

Administrateur-Délégué

(25264/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2002.

EURO FAR EAST, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 31, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 56.609.

Le bilan 1997, enregistré à Luxembourg, le 2 avril 2002, vol. 566, fol. 34, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 avril 2002.

(25280/294/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2002.

EURO FAR EAST, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 31, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 56.609.

Le bilan 1996, enregistré à Luxembourg, le 2 avril 2002, vol. 566, fol. 34, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 avril 2002.

(25281/294/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2002.

MONTECRISTO INVESTMENTS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal. R. C. Luxembourg B 32.895.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 25 mars 2002

Suite à la démission de DELOITTE & TOUCHE S.A. de son mandat de commissaire aux comptes, l'Assemblée décide d'élire AUDIEX S.A., établi à Luxembourg, 57, avenue de la Faïencerie, en remplacement.

Son mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 26 mars 2002, vol. 566, fol. 21, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(25266/047/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2002.

IMKI, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8142 Bridel, 13, Impasse M. Kieffer. R. C. Luxembourg B 53.214.

Extrait du procès-verbal de la réunion des associés tenue au Bridel en date du 28 février 2002

Il résulte dudit procès-verbal que le capital social a été converti en Euro et augmenté par incorporation de réserves avec effet au 1er janvier 2002, en conformité avec la loi du 10 décembre 1998. Le montant du nouveau capital social est de EUR 12.500,-, représenté par 500 parts de 25,- EUR chacune. L'article 6 des statuts a été adapté en conséquence.

Luxembourg, le 28 février 2002.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 27 mars 2002, vol. 566, fol. 27, case 5. - Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(25272/800/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2002.

TOTAL MEDIA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller. R. C. Luxembourg B 81.659.

Extrait des minutes de l'Assemblée Générale Ordinaire des Associés qui s'est tenue extraordinairement le 25 mars 2002

A l'Assemblée Générale Ordinaire des Associés de TOTAL MEDIA, S.à r.l. (la «société»), il a été décidé comme suit: - d'accepter la démission de Monsieur Kamlesch Patel, demeurant au 177, Norval Road North, Wembley, Middlesex HAO 3SX, Royaume Uni, comme gérant de la société avec effet immédiat, et d'accorder pleine et entière décharge à celui-ci;

Luxembourg, le 26 mars 2002.

Agent domiciliataire

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 28 mars 2002, vol. 566, fol. 33, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(25289/710/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2002.

LISSONE INTERNATIONAL LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5365 Munsbach, 7, Parc d'Activité Syrdall. R. C. Luxembourg B 79.941.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2000, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 27 mars 2002, vol. 566, fol. 26, case 1, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait des résolutions prises par l'Assemblée Générale Ordinaire du 1er mars 2002

Sont nommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2002:

Administrateurs de Catégorie A:

- M. Pierre Hoffmann, licencié en sciences économiques, demeurant au 4 rue JB Schartz, L-7342 Heisdorf

Administrateurs de Catégorie B:

- M. Romain Thillens, licencié en sciences économiques, demeurant au 10 avenue Nic Kreins, L-9536 Wiltz
- M. Dominique Ransquin, licencié et maître en sciences économiques et sociales, demeurant au 25 rue de Remich, L-5250 Sandweiler, Président.

Est nommée comme commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2002:

- ERNST & YOUNG, société anonyme, Luxembourg.

Luxembourg, le 26 mars 2002.

ERNST & YOUNG

Signature

(25287/000/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2002.

LISSONE INTERNATIONAL LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5365 Munsbach, 7, Parc d'Activité Syrdall.

R. C. Luxembourg B 79.941.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2001, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 27 mars 2002, vol. 566, fol. 26, case 1, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait des résolutions prises par l'Assemblée Générale Ordinaire du 1er mars 2002

Sont nommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2002:

Administrateurs de Catégorie A:

- M. Pierre Hoffmann, licencié en sciences économiques, demeurant au 4 rue JB Schartz, L-7342 Heisdorf

Administrateurs de Catégorie B:

- M. Romain Thillens, licencié en sciences économiques, demeurant au 10 avenue Nic Kreins, L-9536 Wiltz
- M. Dominique Ransquin, licencié et maître en sciences économiques et sociales, demeurant au 25 rue de Remich, L-5250 Sandweiler, Président.

Est nommée comme commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2002:

- ERNST & YOUNG, société anonyme, Luxembourg.

Luxembourg, le 26 mars 2002.

ERNST & YOUNG

Signature

(25288/000/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2002.

VINESMITH S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-7620 Larochette, 38, route de Mersch.

R. C. Luxembourg B 46.255.

Extract of the resolutions of the Extraordinary General Meeting held as Annual General Meeting on 10th September 2001

The shareholders of the company VINESMITH S.A. decided to make the following decisions:

A new Board of Directors has been elected with the following composition:

- Mr. Michael Hiller (administrateur-délégué),
- Mr. John Gidding,
- Mr. Robert Elvinger.

Their mandates will expire at the Annual General Meeting to be hold on the year 2004.

Statutory Auditor:

- LUX-AUDIT S.A., 57, avenue de la Faïencerie, L-1510 Luxembourg.

Its mandate will expire at the Annual General Meeting to be hold on the year 2004.

Larochette, September 10, 2001.

Certified true extract

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 12 mars 2002, vol. 565, fol. 64, case 4.- Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(25328/503/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2002.

MICROCELL S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-2763 Luxemburg, 6, rue Zithe.

H. R. Luxemburg B 86.376.

AUSZUG

Es geht aus dem Verwaltungsratsbeschluss der Gesellschaft vom 13. März 2002 hervor, dass Herr Jyrki Hallikainen zum Vorsitzenden des Verwaltungsrates bis zum Ende der ordentlichen Hauptversammlung, in welcher die Bilanz zum 31. Dezember 2002 genehmigt wird, ernannt wurde.

Luxemburg, den 27. März 2002.

Unterschrift.

Enregistré à Luxembourg, le 29 mars 2002, vol. 566, fol. 35, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(25291/280/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2002.

RHODO S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 69, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 11.008.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 26 mars 2002, vol. 566, fol. 18, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 mars 2002.

Pour RHODO S.A. Société Anonyme

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG

Société Anonyme

G. Baumann / P. Frédéric

(25295/006/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2002.

LIANE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 69, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 23.428.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 26 mars 2002, vol. 566, fol. 18, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 mars 2002.

Pour LIANE S.A. Société Anonyme

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG

Société Anonyme

G. Baumann / P. Frédéric

(25297/006/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2002.

MEGA PACK, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8437 Steinfort, 50, rue de Koerich.

R. C. Luxembourg B 45.347.

Extrait de l'assemblée générale extraordinaire tenue à Steinfort le 8 mars 2002

Les associés de la MEGA PACK, S.à r.l. ont décidé à l'unanimité de convertir le capital social en EUR pour le 1^{er} janvier 2002.

Le capital social de 500.000,- LUF est ainsi converti de la façon suivante:

Augmentation de capital par incorporation de réserves 105,32 EUR

12.500,00 EUR

Le capital social de 12.500,- EUR est représenté par 500 parts sociales de 25,- EUR chacune, entièrement libérées en numéraire.

Steinfort, le 8 mars 2002.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 12 mars 2002, vol. 565, fol. 64, case 4.– Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(25327/503/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2002.

MARBUZET S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1142 Luxembourg, 7, rue Pierre d'Aspelt. R. C. Luxembourg B 61.503.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires qui s'est tenue le 28 décembre 2001 au siège social en application de la loi du 10 décembre 1998 telle que modifiée

L'Assemblée Générale décide avec effet au 1er janvier 2002:

- de modifier la devise de référence du capital social en euros et de supprimer la désignation de la valeur nominale des actions sorte que le capital social s'élève à EUR 30.986,69 divisé en 1.250 actions sans désignation de valeur nominale:
 - de modifier le paragraphe 1er de l'article 5 des statuts qui aura la teneur suivante:

«Le capital social est fixé à trente mille neuf cent quatre-vingt-six euros et soixante-neuf centimes (EUR 30.986,69) représenté par mille deux cent cinquante (1.250) actions sans désignation de valeur nominale».

Pour extrait conforme

Pour le Conseil d'Administration

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 28 mars 2002, vol. 566, fol. 32, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(25310/806/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2002.

MARBUZET S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1142 Luxembourg, 7, rue Pierre d'Aspelt. R. C. Luxembourg B 61.503.

Le texte des Statuts coordonnés a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

(25311/806/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2002.

COMPAGNIE DE SERVICES FIDUCIAIRES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare. R. C. Luxembourg B 63.651.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 28 mars 2002

- Maître Tom Felgen, avocat-avoué, demeurant à Luxembourg a été élu aux fonctions d'administrateur, en remplacement de Monsieur Yves Schmit.

Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2004.

Luxembourg, le 28 mars 2002.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 28 mars 2002, vol. 566, fol. 34, case 1. - Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(25312/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2002.

DIOGUARDI LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal. R. C. Luxembourg B 41.439.

Il résulte des résolutions de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires en date du 29 juin 2001 que: Suite à la démission de M. Leonardo Console est appelé aux fonctions de Commissaire aux Comptes, M. Francesco Di Lallo, Comptable, demeurant à I-Pescara. Il terminera le mandat de celui qu'il remplace.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la Société

Signature

Le Domiciliataire

Enregistré à Luxembourg, le 28 mars 2002, vol. 566, fol. 34, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(25322/058/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2002.

REAL IMMOBILIER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri. R. C. Luxembourg B 85.958.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 20 mars 2002 que Monsieur Mario Fabrini a été nommé à la fonction d'administrateur délégué de la société.

Luxembourg, le 20 mars 2002.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 28 mars 2002, vol. 566, fol. 31, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(25321/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2002.

ELENA, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2340 Luxembourg. R. C. Luxembourg B 35.053.

Extrait de l'assemblée générale extraordinaire tenue à Luxembourg le 21 décembre 2001

Les associés de la société ELENA, S.à r.l. ont décidé de convertir le capital social en EUR pour le 1^{er} janvier 2002. Le capital social de 1.250.000,- LUF est ainsi converti de la façon suivante:

30.986,69 EUR

30.986.69 EUR

Le capital social de 30.986,69 EUR est représenté par 1.250 parts sociales de 24,79 EUR chacune, entièrement libérées.

Luxembourg, le 21 décembre 2001.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 12 mars 2002, vol. 565, fol. 64, case 4.– Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(25324/503/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2002.

SKOTRADE, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4131 Esch-sur-Alzette. R. C. Luxembourg B 55.741.

Extrait de l'assemblée générale extraordinaire tenue à Luxembourg le 21 décembre 2001

Les associés de la société SKOTRADE, S.à r.l. ont décidé de convertir le capital social en EUR pour le 1^{er} janvier 2002. Le capital social de 500.000,- LUF est ainsi converti de la façon suivante:

12.394,68 EUR

12.394,68 EUR

Le capital social de 12.500,- EUR est représenté par 500 parts sociales de 25,- EUR chacune, entièrement libérées.

Luxembourg, le 21 décembre 2001.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 12 mars 2002, vol. 565, fol. 64, case 4.– Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(25325/503/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2002.

CIT-TRANS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1110 Luxembourg-Findel, Aéroport de Luxembourg, Cargo Center.

R. C. Luxembourg B 67.366.

Extrait des résolutions de l'associé unique

L'associé unique de la société à responsabilité limitée CIT-TRANS, S.à r.l. ayant son siège social à l'Aéroport de Luxembourg, Cargo Center, L-1110 Luxembourg-Findel, a pris à ce jour la résolution suivante:

Le mandat du gérant de la société, Monsieur Frantz Wallenborn, est reconduit pour l'exercice 2000.

Luxembourg-Findel, le $1^{\rm er}$ mars 2002.

WALLENBORN, S.à r.l.

Transports Internationaux

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 21 mars 2002, vol. 566, fol. 2, case 1.- Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(25339/503/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2002.

GENERALE D'HOTELLERIE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1370 Luxembourg, 16, Val Sainte Croix. R. C. Luxembourg B 25.464.

Les administrateurs de la société anonyme GENERALE D'HOTELLERIE S.A., ayant son siège à 16, Val Sainte-Croix, L-1370 Luxembourg B 25.464, constituent par les présentes pour son mandataire spécial avec pouvoirs de substitution.

Monsieur André Cointet, président du conseil d'administration auquel ils donnent pleins pouvoirs aux fins de représenter valablement la société en toute circonstance et par sa seule signature.

Les constituants donnent notamment pouvoir audit mandataire de signer tous actes, procès-verbaux, faire toutes déclarations et en général faire tout le nécessaire, quoi que non prévu aux présentes, promettant de tout ratifier au besoin.

Le mandataire peut notamment valablement engager la société auprès des banques, vis-à-vis des tiers et signer tout engagement sans limite de valeur.

Donnée à Luxembourg, le 21 mars 2002.

J-P Helaine / R. Molinari / A. Cointet

Les administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 26 mars 2002, vol. 566, fol. 19, case 12.- Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(25332/503/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2002.

SOCIETE HOTELIERE FINDEL-AIRPORT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1370 Luxembourg, 16, Val Sainte Croix. R. C. Luxembourg B 69.567.

Les administrateurs de la société anonyme SOCIETE HOTELIERE FINDEL-AIRPORT S.A., ayant son siège à 16 Val Sainte-Croix, L-1370 Luxembourg B 69.567, constituent par les présentes pour son mandataire spécial avec pouvoirs de substitution.

Monsieur André Cointet, président du conseil d'administration auquel ils donnent pleins pouvoirs aux fins de représenter valablement la société en toute circonstance et par sa seule signature.

Les constituants donnent notamment pouvoir audit mandataire de signer tous actes, procès-verbaux, faire toutes déclarations et en général faire tout le nécessaire, quoi que non prévu aux présentes, promettant de tout ratifier au besoin.

Le mandataire peut notamment valablement engager la société auprès des banques, vis-à-vis des tiers et signer tout engagement sans limite de valeur.

Donnée à Luxembourg, le 21 mars 2002.

J-P Helaine / R. Molinari / A. Cointet

Les administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 26 mars 2002, vol. 566, fol. 19, case 12.- Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(25333/503/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2002.

PHARMA SERVICE S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-5440 Remerschen, 74, route du Vin. H. R. Luxemburg B 46.349.

Auszug aus der ausserordentlichen Generalversammlung vom 4. März 2002

Mit Entscheidung der ausserordentlichen Generalversammlung vom 4. März 2002 beschliessen die Aktionäre der Gesellschaft PHARMA SERVICE S.A. (die Gesellschaft) den Sitz der Gesellschaft mit sofortiger Wirkung zu verlegen. Der neue Gesellschaftssitz lautet: 74, route du Vin, L-5440 Remerschen.

Remerschen, den 4. März 2002.

Unterschrift.

Enregistré à Luxembourg, le 21 mars 2002, vol. 566, fol. 2, case 1.– Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(25334/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2002.

SOCIETE ANONYME MALOUPIC, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg. R. C. Luxembourg B 6.313.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 avril 2002.

(25400/200/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2002.

LUXMEDICAL S.à r.l. & CO KG, Kommanditgesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-5440 Remerschen, 74, route du Vin.

H. R. Luxemburg B 46.538.

Auszug aus der ausserordentlichen Generalversammlung vom 4. März 2002

Mit Entscheidung der ausserordentlichen Generalversammlung vom 4. März 2002 beschliessen die Gesellschafter der LUX MEDICAL S.à r.l. & CO KG (die Gesellschaft) den Sitz der Gesellschaft mit sofortiger Wirkung zu verlegen. Der neue Gesellschaftssitz lautet: 74, route du Vin, L-5440 Remerschen.

Remerschen, den 4. März 2002.

Unterschrift.

Enregistré à Luxembourg, le 21 mars 2002, vol. 566, fol. 2, case 1.- Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(25335/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2002.

LUXMEDICAL, S.à r.l., Gesellschaft mit beschränkter Haftung.

Gesellschaftssitz: L-5440 Remerschen, 74, route du Vin.

H. R. Luxemburg B 46.537.

Auszug aus der ausserordentlichen Generalversammlung vom 4. März 2002

Mit Entscheidung der ausserordentlichen Generalversammlung vom 4. März 2002 beschliesst der alleinige Gesellschafter der LUX MEDICAL, S.à r.l. (die Gesellschaft) den Sitz der Gesellschaft mit sofortiger Wirkung zu verlegen. Der neue Gesellschaftssitz lautet: 74, route du Vin, L-5440 Remerschen.

Remerschen, den 4. März 2002.

Unterschrift.

Enregistré à Luxembourg, le 21 mars 2002, vol. 566, fol. 2, case 1.- Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(25336/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2002.

MONTAGE 2000, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1370 Luxembourg, 16, Val Sainte Croix.

R. C. Luxembourg B 75.681.

Extrait des résolutions de l'assemblée générale extraordinaire du 4 mars 2002

Les associés de la société MONTAGE 2000, S.à r.l., réunis en assemblée générale extraordinaire, le 4 mars 2002, ont décidé, à l'unanimité, de prendre la résolution suivante:

- Monsieur Willy Ambaum, directeur de sociétés, demeurant 89, rue de l'Ourcq, F-75019 Paris, est nommé gérant de la société pour une durée illimitée,
 - Monsieur Willy Ambaum déclare accepter son mandat de gérant.

Luxembourg, le 4 mars 2002.

Pour extrait conforme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 21 mars 2002, vol. 566, fol. 2, case 1.- Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(25337/503/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2002.

NATRANS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1110 Luxembourg-Findel, Aéroport de Luxembourg, Cargo Center.

R. C. Luxembourg B 67.371.

Extrait des résolutions de l'associé unique

L'associé unique de la société à responsabilité limitée NATRANS, S.à r.l. ayant son siège social à l'Aéroport de Luxembourg, Cargo Center, L-1110 Luxembourg-Findel, a pris à ce jour la résolution suivante:

Le mandat du gérant de la société, Monsieur Frantz Wallenborn, est reconduit pour l'exercice 2000.

Luxembourg-Findel, le 1er mars 2002.

WALLENBORN, S.à r.l.

Transports Internationaux

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 21 mars 2002, vol. 566, fol. 2, case 1.- Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(25340/503/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2002.

LARKAS, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7579 Bissen/Roost, Zone Industrielle Poukewiss.

R. C. Luxembourg B 44.369.

_

Extrait des résolutions de l'associé unique

L'associé unique de la société à responsabilité limitée LARKAS ayant son siège social Zone Industrielle Poukewiss à L-7579 Bissen/Roost, a pris à ce jour la résolution suivante:

Le mandat du gérant de la société, Monsieur Frantz Wallenborn, est reconduit pour l'exercice 2000.

Bissen/Roost, le 1er mars 2002.

F. Wallenborn.

E 1. () | 1.04

Enregistré à Luxembourg, le 21 mars 2002, vol. 566, fol. 2, case 1.– Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(25338/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2002.

ISL, S.à r.l., Gesellschaft mit beschränkter Haftung.

Gesellschaftssitz: L-5440 Remerschen, 74, route du Vin.

H. R. Luxemburg B 46.531.

_

Auszug aus der ausserordentlichen Generalversammlung vom 4. März 2002

Mit Entscheidung der ausserordentlichen Generalversammlung vom 4. März 2002 beschliesst der alleinige Gesellschafter der ISL, S.à r.l. (die Gesellschaft) den Sitz der Gesellschaft mit sofortiger Wirkung zu verlegen. Der neue Gesellschaftssitz lautet: 74, route du Vin, L-5440 Remerschen.

Remerschen, den 4. März 2002.

Unterschrift.

Enregistré à Luxembourg, le 21 mars 2002, vol. 566, fol. 2, case 1.– Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(25341/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2002.

PFP TRANSPORTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1110 Luxembourg-Findel, Aéroport de Luxembourg, Cargo Center.

R. C. Luxembourg B 67.372.

Extrait des résolutions de l'associé unique

L'associé unique de la société à responsabilité limitée PFP TRANSPORTS, S.à r.l. ayant son siège social à l'Aéroport de Luxembourg, Cargo Center, L-1110 Luxembourg-Findel, a pris à ce jour la résolution suivante:

Le mandat du gérant de la société, Monsieur Frantz Wallenborn, est reconduit pour l'exercice 2000.

Luxembourg-Findel, le 1er mars 2002.

WALLENBORN, S.à r.l.

Transports Internationaux

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 21 mars 2002, vol. 566, fol. 2, case 1.– Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(25342/503/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2002.

AFT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1110 Luxembourg-Findel, Aéroport de Luxembourg, Cargo Center.

R. C. Luxembourg B 67.365.

Extrait des résolutions de l'associé unique

L'associé unique de la société à responsabilité limitée AFT, S.à r.l. ayant son siège social à l'Aéroport de Luxembourg, Cargo Center, L-1110 Luxembourg-Findel, a pris à ce jour la résolution suivante:

Le mandat du gérant de la société, Monsieur Frantz Wallenborn, est reconduit pour l'exercice 2000.

Luxembourg-Findel, le 1er mars 2002.

WALLENBORN, S.à r.l.

Transports Internationaux

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 21 mars 2002, vol. 566, fol. 2, case 1.- Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(25344/503/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2002.

M & M PARTICIPATIONS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg, 18, rue de l'Eau. R. C. Luxembourg B 82.954.

L'an deux mille deux, le six mars.

Par-devant Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg,

Ont comparu:

- 1) Monsieur Marc Giorgetti, entrepreneur, demeurant à Dondelange, 2, route de Luxembourg
- 2) Madame Martine Lamesch, juge auprès du Tribunal Administratif, demeurant à Dondelange, 2, route de Luxembourg,

tous les deux représentés par Monsieur Christophe Mouton, employé privé, demeurant à Arlon, en vertu de deux procurations datées du 1er mars 2002, ci-annexées.

Lesquels comparants, agissant en leur qualité de seuls associés de la société à responsabilité limitée M & M PARTI-CIPATIONS, S.à r.l., ayant son siège social à Luxembourg, 18, rue de l'Eau, inscrite au registre ce commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 82.954, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné, en date du 11 juillet 2001, publié au Mémorial, Recueil C, numéro 79 du 16 janvier 2002.

ont déclaré se réunir en assemblée générale extraordinaire et ils ont pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes

Première résolution

L'Assemblée décide d'augmenter le capital social à concurrence de trois cent cinquante mille euros (350.000,- EUR) pour le porter de son montant actuel de trente et un mille euros (31.000,- EUR) à trois cent quatre-vingt-un mille euros (381.000,- EUR) par la création de trois mille cinq cents (3.500) parts nouvelles d'une valeur nominale de cent euros (100,- EUR) chacune.

Souscription et libération

Les trois mille cinq cents (3.500) parts nouvelles sont souscrites par les associés actuels dans la proportion de leur participation, savoir:

Les parts nouvelles ainsi souscrites sont entièrement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de trois cent cinquante mille euros (350.000,- EUR) se trouve à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en est justifié au notaire soussigné, qui le constate expressément.

Deuxième résolution

L'Assemblée décide de modifier l'article 6 des statuts comme suit:

«**Art. 6.** Le capital social est fixé à trois cent quatre-vingt-un mille euros (381.000,- EUR), représenté par trois mille huit cent dix (3.810) parts sociales d'une valeur nominale de cent euros (100.- EUR) chacune.»

Evaluation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de la présente augmentation de capital, est évalué approximativement à la somme de 5.000,- EUR.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, les membres du bureau ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: C. Mouton, F. Baden.

Enregistré à Luxembourg, le 13 mars 2002, vol. 134S, fol. 52, case 12. – Reçu 350 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition conforme délivrée à la société sur sa demande aux fins de la publication au Mémorial.

Luxembourg, le 21 mars 2002.

F. Baden.

(25387/200/50) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2002.

M & M PARTICIPATIONS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R. C. Luxembourg B 82.954.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2002. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 avril 2002.

F. Baden.

(25388/200/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2002.

FINA STRASSEN, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8008 Strassen, 4, route d'Arlon. R. C. Luxembourg B 45.715.

Extrait des résolutions de l'associé unique

L'associé unique de la société à responsabilité limitée FINA STRASSEN ayant son siège social 4, route d'Arlon à L-8008 Strassen, a pris à ce jour la résolution suivante:

Le mandat du gérant de la société, Monsieur Frantz Wallenborn, est reconduit pour l'exercice 2000.

Strassen, le 1^{er} mars 2002. F. Wallenborn.

Enregistré à Luxembourg, le 21 mars 2002, vol. 566, fol. 2, case 1.- Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(25343/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2002.

WALLENBORN S.à r.I. TRANSPORTS INTERNATIONAUX, Société à responsabilité limitée

Siège social: L-5365 Munsbach, 22, Parc d'Activité Syrdall.

R. C. Luxembourg B 67.256.

Extrait des résolutions de l'associé unique

L'associé unique de la Société à responsabilité limitée WALLENBORN S.à r.l. TRANSPORTS INTERNATIONAUX ayant son siège social 22, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach, a pris à ce jour la résolution suivante:

Le mandat du gérant de la société, Monsieur Frantz Wallenborn, est reconduit pour l'exercice 2000.

Munsbach, le 1er mars 2002.

WALLENBORN PARTICIPATIONS S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 21 mars 2002, vol. 566, fol. 2, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(25345/503/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2002.

IBIKS TECHNOLOGY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 5, boulevard Royal. R. C. Luxembourg B 54.690.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 2 avril 2002, vol. 566, fol. 41, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le Conseil d'administration

Signature

(25374/312/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2002.

IMMOCORP ADVISORY COMPANY S.A., Société Anonyme.

Registered office: Luxembourg. R. C. Luxembourg B 26.002.

DISSOLUTION

In the year two thousand two, on the thirteenth of March.

Before us Maître Frank Baden, notary residing in Luxembourg.

Was held an Extraordinary General Meeting of shareholders of IMMOCORP ADVISORY COMPANY S.A., a société anonyme, having its registered office in Luxembourg, (R.C. Luxembourg B 26.002), incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary on June 10, 1987, published in the Mémorial, Recueil Spécial C, number 190 of July 3, 1987.

The Articles of Incorporation have been amended for the last time pursuant to a deed of the undersigned notary dated May 29, 1990, published in the Mémorial, Recueil Spécial C, number 106 of April 2, 1990.

The meeting was opened at 12.00 a.m. with Mr Joost Rijnboutt, retired, residing in Antwerp, in the chair,

who appointed as secretary Mr Ben van Kouwen, controller VastNed Group, residing in Rotterdam.

The meeting elected as scrutineer Mr Aad Boekhoud, treasurer VastNed Group, residing in Oud Beijerland.

The board of the meeting having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to state:

- I.- That the agenda of the meeting is the following:
- Dissolution and liquidation of the Company.
- II.- That one shareholder holding all the shares of the company is duly represented at this meeting and that therefore the present meeting is regularly constituted and may validly deliberate on all the items of the agenda.

Then the general meeting, after deliberation, took unanimously the following resolutions:

First resolution

In compliance with the Law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended, the meeting decides to dissolve the Company and to put it into liquidation.

Second resolution

As a consequence of the above taken resolution, the meeting decides to appoint as liquidator

VastNed MANAGEMENT B.V., a company incorporated under Dutch law, having its registered office at Max Euwelaan 1, 3062 MA Rotterdam.

The liquidator has the broadest powers as provided for by articles 144 to 148 bis of the Law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended.

Then the report of the liquidator is read to the meeting which appoints as auditor ARTHUR ANDERSEN S.C., Luxembourg.

After that the report of ARTHUR ANDERSEN S.C. is presented to the meeting. The report concludes that the liquidation accounts have been drawn according to the legal conditions and give a true image of the liquidation operations.

Third resolution

On the basis of the auditor's report the liquidation accounts are approved by the meeting.

Fourth resolution

The meeting grants discharge to the liquidator.

Fifth resolution

The meeting pronounces the closing of the liquidation and states that the Company has definitely ceased to exist.

Sixth resolution

The meeting decides that the company's accounts and documents shall be lodged during a period of five years at the registered office of VastNed MANAGEMENT B.V., a company incorporated under Dutch law, in 3062 MA Rotterdam, Max Euwelaan 1.

There being no further business, the meeting is terminated.

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

The document having been read to the persons appearing all known to the notary by their names, first names, civil status and residences, the members of the board signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française de l'acte qui précède:

L'an deux mille deux, le treize mars.

Par-devant Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie, l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme IMMOCORP ADVISORY COMPANY S.A., ayant son siège social à Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 26.002, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 10 juin 1987, publié au Mémorial, Recueil Spécial C, numéro 190 du 3 juillet 1987.

Les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 29 mai 1990, publié au Mémorial Recueil Spécial C, numéro 106 du 2 avril 1990.

L'Assemblée est ouverte à douze heures sous la présidence de Monsieur Joost Rijnboutt, retraité, demeurant à Anvers,

qui désigne comme secrétaire Monsieur Ben van Kouwen, controller VastNed Group, demeurant à Rotterdam.

L'Assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Aad Boekhoud, Treasury VastNed Group, demeurant à Oud Beiierland.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente Assemblée Générale Extraordinaire a pour

Ordre du jour:

- Dissolution et liquidation de la société.
- II.- Qu'un actionnaire détenant toutes les actions de la Société est dûment représenté à la présente assemblée et qu'en conséquence la présente assemblée est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur le point porté à l'ordre du jour.

L'Assemblée Générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

Conformément à la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée, l'assemblée décide de dissoudre la société et de la mettre en liquidation.

Deuxième résolution

Suite à la résolution qui précède, l'assemblée décide de nommer comme liquidateur:

VastNed MANAGEMENT B.V., société de droit néerlandais, ayant son siège social à Max Euwelaan 1, 3062 MA Rotterdam

Le liquidateur a les pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 144 à 148 bis de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée.

Ensuite il est donné lecture du rapport du liquidateur à l'assemblée qui désigne ARTHUR ANDERSEN S.C., Luxembourg comme commissaire à la liquidation.

Après cette lecture, le rapport de ARTHUR ANDERSEN S.C. est présenté à l'assemblée.

Le rapport conclut que les comptes de liquidation ont été établis conformément aux dispositions légales et qu'ils donnent une image fidèle des opérations de liquidation.

Troisième résolution

Sur base du rapport du commissaire à la liquidation, les comptes de liquidation sont approuvés par l'Assemblée.

Quatrième résolution

L'Assemblée donne décharge au liquidateur.

Cinquième résolution

L'Assemblée prononce la clôture de la liquidation et constate que la société a définitivement cessé d'exister.

Sixième résolution

L'Assemblée décide que les livres et documents seront déposés et conservés pendant une durée de cinq ans au siège social de VastNed MANAGEMENT B.V., société de droit néerlandais, à 3062 MA Rotterdam, Max Euwelaan 1.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, le séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande des comparants, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite aux comparants, les membres du bureau ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: J. Rijnboutt, B. van Kouwen, A. Boekhoud, F. Baden.

Enregistré à Luxembourg, le 19 mars 2002, vol. 134S, fol. 58, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition conforme délivrée à la société sur sa demande aux fins de la publication au Mémorial.

Luxembourg, le 27 mars 2002.

F. Baden.

(25389/200/109) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2002.

ARDENT CHEMICALS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg. R. C. Luxembourg B 54.940.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 avril 2002.

Signatures.

(25409/200/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2002.

LATAM INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1A, Heienhaff, Aerogolf Center. R. C. Luxembourg B 43.148.

DISSOLUTION

Extrait

Il résulte d'un acte reçu par Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Luxembourg), en date du 17 décembre 2001, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 27 décembre 2001, vol. 865, fol. 15, case 12, que la société anonyme holding LATAM INTERNATIONAL S.A., ayant son siège social à L-1736 Senningerberg, Aerogolf Center, 1A, Heienhaff, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B sous le numéro 43.148, constituée suivant acte notarié reçu en date du 26 février 1993, publié au Mémorial C numéro 245 du 26 mai 1993, dont les statuts ont été modifiés successivement et pour la dernière fois suivant acte notarié en date du 16 août 2000, publié au Mémorial C numéro 311 du 27 avril 2001, au capital social de cinquante mille dollars des Etats-Unis (USD 50.000,-) et se trouve représenté par cinq mille (5.000) actions, ayant chacune une valeur nominale de dix dollars des Etats-Unis (USD 10,-), intégralement libérées, a été dissoute et liquidée par le fait d'une décision de l'actionnaire unique, réunissant entre ses mains la totalité des actions de la société anonyme holding LATAM INTERNATIONAL S.A., prédésignée.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 20 mars 2002. J.-J. Wagner.

(25447/239/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2002.

ANTINORI INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme, (anc. GIULIANO DA MAIANO HOLDING S.A.).

Siège social: L-2227 Luxembourg, 12, avenue de la Porte-Neuve. R. C. Luxembourg B 51.236.

Statuts coordonnés sur base d'un extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire sous seing privé en date du 17 octobre 2001 ayant décidé le changement de la devise d'expression du capital social et du capital autorisé de la société en vertu des dispositions de la loi du 10 décembre 1998 relative à la conversion par les sociétés commerciales de leur capital en euros, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 avril 2002.

A. Schwachtgen.

(25414/230/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2002.

NAVAREZ S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur. R. C. Luxembourg B 55.647.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 24 janvier 2002

Conformément à l'article 100 sur les sociétés, il a été voté la continuation de l'activité de la société malgré une perte supérieure à la moitié du capital.

Messieurs Jean Bintner et Norbert Schmitz sont réélus Administrateurs pour une nouvelle période de 6 ans. Monsieur Jean-Marie Poos est élu Administrateur pour une période de 6 ans. Monsieur Eric Herremans est réélu Commissaire aux Comptes pour une nouvelle période de 6 ans.

Pour la société NAVAREZ S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 22 mars 2002, vol. 566, fol. 10, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(25415/005/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2002.

HATFIELD S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2952 Luxembourg, 22, boulevard Royal. R. C. Luxembourg B 59.258.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Statutaire qui s'est tenue extraordainerment le 4 février 2002 à 9.30 heures à Luxembourg

Résolutions

- En vertu de la loi du 10 décembre 1998 relative à la conversion par les sociétés commerciales de leur capital social en Euros et modifiant la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales telle que modifiée, et aux différences résultant des règles d'arrondi, décide de convertir le capital social et le capital autorisé de la société de FRF en Euros avec effet au 1er janvier 2001 au cours de change de 1 Euro pour 6,55957 Francs français et de remplacer dans les statuts toutes références au FRF par des références à l'Euro, l'Assemblée décide:
 - de supprimer la valeur nominale des actions qui était de FRF 100 (francs luxembourgeois) par action.
- de convertir le capital social de deux cent dix mille Francs français (FRF 210.000,-) en trente-deux mille quatorze Euros et vingt-neuf cents (EUR 32.014,29), représenté par deux mille cent (2.100) actions sans désignation de valeur nominale.
- de supprimer le capital autorisé existant et d'instaurer un nouveau capital autorisé de trois cent vingt mille cent quarante-deux Euros et quatre-vingt-quatorze cents (EUR 320.142,94) qui sera représenté par 21.000 actions sans désignation de valeur nominale.

En conséquence des résolutions qui précèdent, le premier et le cinquième alinéa de l'article 5 des statuts de la société sont modifiés et auront désormais la teneur suivante:

- «Premier alinéa. Le capital social est fixé à trente-deux mille quatorze Euros et vingt-neuf cents (EUR 32.014,29), représenté par deux mille cent (2.100) actions sans désignation de valeur nominale».
- «Cinquième alinéa. Le capital de la Société pourra être porté de trente-deux mille quatorze Euros et vingt-neuf cents (EUR 32.014,29) à trois cent ving mille cent quarante-deux Euros et quatre-vingt-quatorze cents (EUR 320.142,94) par la création et l'émission de dix-huit mille neuf cent (18.900) actions nouvelles sans désignation de valeur nominale.

En conséquence, le Conseil d'Administration chargera Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen de la coordination des statuts et des différentes publications.

- Les démissions de Messieurs Carlo Putz et André Angelsberg de leur poste d'Administrateur de la Société, pour raisons personnelles, sont acceptées. Pleine et entière décharge leur est accordée.
- Monsieur Koen Lozie, demeurant 14, rue de l'Ecole à Eischen et COSAFIN S.A., ayant son siège social au 23, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg sont nommés Administrateurs en remplacement de Messieurs Putz et Angelsberg, Administrateurs démissionnaires; leur mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire 2002.

L'Assemblée renouvelle le mandat de Commissaire aux Comptes de EURAUDIT, S.à r.l., Luxembourg pour une nouvelle période, celle-ci venant à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire 2002.

Extrait sincère et conforme

HATFIELD S.A.

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 11 mars 2002, vol. 565, fol. 58, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

Pour mention délivrée aux fins de la publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

A. Schwachtgen.

(25412/230/45) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2002.

HATFIELD S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2952 Luxembourg, 22, boulevard Royal. R. C. Luxembourg B 59.258.

Statuts coordonnés sur base d'un extrait du procès-verbal de l'assemblée générale statutaire sous seing privé en date du 4 février 2002 ayant décidé le changement de la devise d'expression du capital social et du capital autorisé de la société en vertu des dispositions de la loi du 10 décembre 1998 relative à la conversion par les sociétés commerciales de leur capital en euros, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 avril 2002.

A. Schwachtgen.

(25413/230/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2002.

DANZI HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 36.330.

Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue le 15 octobre 2001

Résolutions

1. Le Conseil d'Administration, dûment mandaté par l'Assemblée Générale du 7 mai 2001, et sur base de la loi du 10 décembre 1998 relative à la conversion par les sociétés commerciales de leur capital social en Euros et modifiant la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales telle que modifiée, et aux différences résultant des règles d'arrondi, décide de convertir le capital social de la société de LUF en Euros avec effet au 1er janvier 2001, au cours de change de 1 Euro pour 40,3399 francs luxembourgeois et de remplacer dans les statuts toutes références au LUF par des références à l'Euro.

Le capital social de trente-cinq millions de francs luxembourgeois (35.000.000 LUF) est converti en huit cent soixante-sept mille six cent vingt-sept Euros et trente-quatre cents (867.627,34 EUR).

- 2. Dans le cadre de cette conversion, le Conseil d'Administration décide de procéder à une augmentation du capital social par incorporation d'une partie des résultats reportés, à concurrence de trente-deux mille trois cent soixante-douze Euros et soixante-six Cents (32.372,66 EUR). Le Conseil d'Administration décide par conséquent de fixer le montant du capital social à neuf cent mille Euros (900.000 EUR).
- 3. Le Conseil d'Administration constate que toute référence au capital autorisé n'a plus lieu d'être dans les statuts (sa durée légale d'existence étant arrivée à échéance le 30 août 1996).
- 4. En conséquence des résolutions qui précèdent, le premier alinéa de l'article 5 des statuts de la société est modifié et aura désormais la teneur suivante:
- «1er Alinéa. Le capital social de la société est fixé à neuf cent mille Euros (900.000 EUR), divisé en trois cent cinquante (350) actions sans désignation de valeur nominale de valeur nominale, représenté par cinquante (50) actions ordinaires de catégorie A et par trois cent (300) actions de catégorie B, rachetables selon les dispositions de l'article 49-8 de la loi sur les sociétés commerciales».

En conséquence, le Conseil d'Administration chargera Maître Edmond Schroeder de la coordination des statuts et des différentes publications.

Pour copie conforme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 26 février 2002, vol. 565, fol. 10, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(25410/230/35) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2002.

DANZI HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 36.330.

Statuts coordonnés en vigueur sur base d'un extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration sous seing privé tenue en date du 15 octobre 2001 suite à un mandat de l'assemblée générale du 7 mai 2001 ayant décidé le changement de la devise d'expression du capital social de la société en vertu des dispositions de la loi du 10 décembre 1998 relative à la conversion par les sociétés commerciales de leur capital en euros, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 avril 2002.

A. Schwachtgen.

(25411/230/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2002.

URCANO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 32.616.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 23 octobre 2001

Conformément à l'article 100 sur les sociétés, il a été voté la continuation de l'activité de la société malgré une perte supérieure au trois quarts du capital.

Messieurs Jean Bintner et Norbert Schmit sont réélus Administrateurs pour une nouvelle période de 6 ans. Monsieur Jean-Marie Poos est élu Administrateur pour une période de 6 ans. Monsieur Eric Herremans est réélu Commissaire aux Comptes pour une nouvelle période de 6 ans.

Pour la société URCANO S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 22 mars 2002, vol. 566, fol. 10, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(25416/005/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2002.

GIGANTES INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 32.869.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 16 octobre 2000

Conformément à l'article 100 sur les sociétés, il a été voté la continuation de l'activité de la société malgré une perte supérieure au trois quarts du capital.

A partir de l'exercice social commençant le 1^{er} juillet 2000, et conformément à la loi du 10 décembre 1998, le capital social de NLG 75.000,- est converti à EUR 34.033,52, représenté par 750 actions sans désignation de valeur nominale. Suite à cette résolution, l'Assemblée a constaté que seul l'article cinq des statuts de la société a été modifié et prendra la teneur suivante:

«Art. 5. Le capital social est fixé à trente-quatre mille trente-trois Euros et cinquante-deux Cents (EUR 34.033,52), représenté par sept cent cinquante (750) actions sans désignation de valeur nominale.

Pour la société GIGANTES INTERNATIONAL HOLDING S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 22 mars 2002, vol. 566, fol. 10, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(25417/005/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2002.

GÜTH DÄCHER UND FASSADEN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 33, allée Scheffer.

R. C. Luxembourg B 46.693.

Les comptes annuels au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 28 mars 2002, vol. 566, fol. 29, case 7, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 avril 2002.

Pour le Conseil d'Administration

Signature

(25427/576/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2002.

ANOSOC S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur. R. C. Luxembourg B 46.107.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 2 mai 2000

Ratification de la cooptation de Mr Jean-Marie Poos comme nouvel Administrateur. La décharge est accordée à l'Administrateur démissionnaire, Mr Norbert Schmitz.

A partir de l'exercice social commençant le 1^{er} janvier 2000, et conformément à la loi du 10 décembre 1998, le capital social de LUF 1.250.000,- est converti à EUR 30.986,69, représenté par 1.250 actions sans désignation de valeur nominale. Suite à cette résolution, l'Assemblée a constaté que seul l'article quatre des statuts de la société a été modifié et prendra la teneur suivante:

«Art. 4. Le capital social est fixé à trente mille neuf cent quatre-vingt-six Euros et soixante-neuf Cents (30.986,69), représenté par mille deux cent cinquante (1.250) actions sans désignation de valeur nominale.

Pour la société ANOSOC S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 22 mars 2002, vol. 566, fol. 10, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(25418/005/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2002.

FINACAP HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer. R. C. Luxembourg B 9.516.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assmblée Générale Extraordinaire du 2 janvier 2002

Acceptation de la démission de Monsieur Patrick Zurstrassen, Administrateur. L'Assemblée lui donne décharge pour l'exercice de son mandat jusqu'à ce jour.

Acceptation des nominations de Messieurs Charles Hamer et Jacques Mahaux, Administrateurs en remplacement. Leurs mandats viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2002.

Pour la société FINACAP HOLDING S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 22 mars 2002, vol. 566, fol. 10, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(25419/005/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2002.

AMPA CAPITAL S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 37, allée Scheffer. R. C. Luxembourg B 82.674.

Extrait des décisions du gérant prises en sa qualité d'Associé Commandité le 30 novembre 2001

Première résolution

En vertu de l'article 2 des statuts de la société, le gérant est autorisé à transférer le siège social de la société dans tout autre endroit de la Ville de Luxembourg. Le Gérant décide donc de transférer le siège social de la société de L-1011 Luxembourg, 4, rue Carlo Hemmer à L-2520 Luxembourg, 37, allée Scheffer.

Pour la société

AMPA GESTION, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 22 mars 2002, vol. 566, fol. 10, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(25420/005/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2002.

AMPA CAPITAL S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 37, allée Scheffer. R. C. Luxembourg B 82.674.

Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires tenue à Luxembourg le 30 novembre 2001 Première résolution

L'assemblée accepte la démission des membres du Conseil de Surveillance:

- Monsieur Chris Masterson, banquier d'investissements, demeurant Side Ley, Cavendish Road, St George's Hill, Weybridge, Surrey, KT13 0JY (Angleterre);
- Monsieur Nigel Hammond, banquier d'investissements, demeurant Rust Hall, Langton, Road, Tunbridge Wells, Kent, TN3 0BB (Angleterre);

- Monsieur Mathieu Guillemin, banquier d'investissements, demeurant 20, rue des Capucines, 75002 Paris (France); et leur donne décharge pleine et entière jusqu'à ce jour pour l'exercice de leurs mandats.

Deuxième résolution

L'assemblée nomme:

- Monsieur Matt Lyons, banquier d'investissements, demeurant à 60, Halliford Street, Londres N1 3EQ (Angleterre);
- Monsieur Peter Kroha, banquier d'investissements, Achenbachstrasse 107, Düsseldorf 40237 (Allemagne);
- Monsieur Jean-Marie Poos, licencié ès Sciences Economiques, demeurant 45, rue Haard, L-4970 Bettange/Mess (Grand-Duché de Luxembourg);

nouveaux membres du Conseil de Surveillance en remplacement des membres démissionnaires pour une période prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire à tenir le 15 mars 2002.

Pour la société

AMPA GESTION, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 22 mars 2002, vol. 566, fol. 10, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(25421/005/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2002.

RHOMBUS SUN AND FUN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 34.435.

Extrait des résolutions prises lors de la réunion du Gérant et des Associés du 30 septembre 2000

A partir de l'exercice social commençant le 1^{er} janvier 2000, et conformément à la loi du 10 décembre 1998, le capital social de LUF 500.000,- est converti à EUR 12.394,68, représenté par 500 actions sans valeur nominale. Suite à cette résolution, le Gérant et les Associés ont constaté que seul l'article six des statuts de la société a été modifié et prendra la teneur suivante:

«**Art. 6.** Le capital social est fixé à douze mille trois cent nonante-quatre Euros et soixante-huit Cents (EUR 12.394,68), représenté par cinq cents actions (500,-) sans valeur nominale.

Pour la société RHOMBUS SUN AND FUN, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 22 mars 2002, vol. 566, fol. 10, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(25422/005/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2002.

VERMIETUNGSGESELLSCHAFT OBJEKT 12 MBH, Gesellschaft mit beschränkter Haftung.

Siège social: L-1150 Luxemburg, 291, route d'Arlon.

H. R. Luxemburg B 17.573.

Société constitué en date du 19 mai 1980.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 29 mars 2002, vol. 566, fol. 35, case 9, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2002.

Composition du comité de gérance

- Monsieur Klaus Feinen
- Monsieur Hans-Joachim Hahn

AFFECTATION DU RESULTAT

 - Perte reportée:
 - 101.278.331 LUF

 - Bénéfice de l'exercice 2000:
 5.402.357 LUF

 - Résultats reportés à nouveau:
 - 95.875.974 LUF

Situation du capital

Le capital social est fixé à 500.000,- francs, représenté par 500 actions d'une valeur nominale de 1.000 francs chacune. Le capital est entièrement souscrit et libéré.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 janvier 2002.

Signatures.

(25511/799/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2002.

LUCKY STRIKE ORIGINALS LUXEMBOURG,S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur. R. C. Luxembourg B 31.102.

Extrait des résolutions prises lors de la réunion du gérant et des associés du 30 septembre 2000

A partir de l'exercice social commençant le 1^{er} janvier 2000, et conformément à la loi du 10 décembre 1998, le capital social de LUF 500.000,- est converti à EUR 12.394,68, représenté par 500 actions sans valeur nominale. Suite à cette résolution, le Gérant et les Associés ont constaté que seul l'article six des statuts de la société a été modifié et prendra la teneur suivante:

«**Art. 6.** Le capital social est fixé à douze mille trois cent nonante-quatre Euros et soixante-huit Cents (Euros 12.394,68), représenté par cinq cents actions (500,-) sans valeur nominale.

Pour la société LUCKY STRIKE ORIGINALS LUXEMBOURG, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 22 mars 2002, vol. 566, fol. 10, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(25423/005/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2002.

DE LUXE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer. R. C. Luxembourg B 9.046.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 2 janvier 2002

Acceptation de la démission de Monsieur Patrick Zurstrassen, Administrateur. L'Assemblée lui donne décharge pour l'exercice de son mandat jusqu'à ce jour.

Acceptation des nominations de Messieurs Charles Hamer et Jacques Mahaux, Administrateurs en remplacement. Leurs mandats viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2006.

Pour la société DE LUXE HOLDING S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 22 mars 2002, vol. 566, fol. 10, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(25424/005/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2002.

LUCKY EXPLORER PROMOTION, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur. R. C. Luxembourg B 26.143.

Extrait des résolutions prises lors de la réunion du gérant et des associés du 29 septembre 2000

A partir de l'exercice social commençant le 1^{er} janvier 2000, et conformément à la loi du 10 décembre 1998, le capital social de LUF 500.000,- est converti à EUR 12.394,68, représenté par 500 actions sans valeur nominale. Suite à cette résolution, le gérant et les Associés ont constaté que seul l'article six des statuts de la société a été modifié et prendra la teneur suivante:

«**Art. 6.** Le capital social est fixé à douze mille trois cent nonante-quatre Euros et soixante-huit Cents (Euros 12.394,68), représenté par cinq cents actions (500) sans valeur nominale.»

Pour la société LUCKY EXPLORER PROMOTION, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 22 mars 2002, vol. 566, fol. 10, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(25425/005/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2002.

PORRENTRUY-LUX, Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 24-28, rue Goethe.

STATUTS

L'an deux mille deux, le quatorze mars.

Par-devant Maître Georges d'Huart, notaire de résidence à Pétange.

Ont comparu:

1) La Société MONTEBELLO FINANCES, société anonyme, dont le siège social est à L-1637 Luxembourg, 24-28, rue Goethe, représentée aux fins des présentes par Monsieur Robert Roderich, administrateur de sociétés, demeurant à L-8118 Bridel, en vertu d'un pouvoir donné le 6 mars 2002;

2) Monsieur Jean-Jacques Frey, dirigeant de sociétés, demeurant à F-51500 Rilly-la-Montagne, représenté aux fins des présentes par Monsieur Luciano Dal Zotto, administrateur de sociétés, demeurant à L-4423 Soleuvre, en vertu d'un pouvoir donné le 6 mars 2002.

Les prédits pouvoirs, après avoir été signés ne varietur, resteront annexés au présent acte pour être soumis aux formalités de l'enregistrement.

Lesquels comparants ès qualités qu'ils agissent ont requis le notaire instrumentant de dresser acte constitutif d'une société anonyme qu'ils déclarent constituer entre eux et dont ils ont arrêté les statuts comme suit:

Titre ler.- Dénomination - Siège social - Durée - Objet

- Art. 1er. Entre les personnes ci-avant désignées et toutes celles qui deviendraient dans la suite propriétaires des actions ci-après créées, il est formé une société anonyme sous la dénomination de PORRENTRUY-LUX.
 - Art. 2. Le siège de la société est établi à Luxembourg-Ville.

Le siège social pourra être transféré par simple décision du Conseil d'administration à tout autre endroit de la commune du siège.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se seront produits ou seront imminents, le siège social pourra être transféré à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales, sans que toutefois cette mesure puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

Pareille déclaration de transfert du siège social sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'un des organes exécutifs de la société ayant qualité de l'engager pour les actes de gestion courante et journalière.

- Art. 3. La société est constituée pour une durée illimitée. Elle pourra être dissoute à tout moment par décision de l'Assemblée générale des actionnaires statuant à la majorité des voix requise pour la modification des statuts.
- **Art. 4.** La société a pour objet toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, à l'administration, à la gestion, au contrôle et à la mise en valeur de participations dans toutes sociétés établies au Grand-Duché de Luxembourg ou à l'étranger.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres, obligations, créances, billets, valeurs et droits immobiliers; participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise; acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière tous titres et valeurs mobilières, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement; faire mettre en valeur ces affaires; accorder tous concours, que ce soit par des prêts, garanties ou de toute autre manière, à des sociétés filiales ou affiliées.

La société peut encore effectuer tous investissements immobiliers.

La société peut emprunter sous toutes les formes et émettre des obligations.

La société pourra, enfin, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, réaliser tous actes, transactions ou opérations commerciales, financières, fiduciaires, civiles, mobilières ou immobilières, se rapportant directement ou indirectement, en tout ou en partie, à son objet social. ou qui seront de nature à en faciliter ou développer la réalisation.

Titre II.- Capital - Actions - Obligations

- Art. 5. Le capital social souscrit est fixé à la somme de cinquante mille euros (50 000,- EUR), représenté par cinquante (50) actions d'une valeur nominale de mille euros (1 000,- EUR) chacune, entièrement libérées.
- **Art. 6.** Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire, à l'exception de celles pour lesquelles la loi prescrit la forme nominative.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

La société pourra, sous réserve des dispositions légales, procéder au rachat de ses propres actions.

Art. 7. Toute action est indivisible; la société ne reconnaît quant à l'exercice des droits accordés aux actionnaires qu'un seul propriétaire pour chaque titre.

Si le même titre appartient à plusieurs personnes, la société peut suspendre l'exercice des droits y afférents jusqu'à ce qu'une seule d'entre elles soit désignée comme étant à son égard propriétaire du titre.

Art. 8. Le capital social pourra être augmenté ou diminué, dans les conditions établies par la loi, par l'Assemblée générale des actionnaires délibérant de la manière exigée pour les changements des statuts.

En cas d'augmentation de capital dans les limites d'un capital autorisé, le Conseil d'administration est autorisé à supprimer ou à limiter le droit de souscription préférentiel des actionnaires.

Art. 9. Le Conseil d'administration peut émettre des emprunts obligataires et en fixer les conditions et modalités.

Titre III.- Administration

Art. 10. La société est administrée par un Conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non, nommés pour un terme qui ne peut excéder six ans par l'Assemblée générale des actionnaires et toujours révocables par elle.

Les administrateurs sortants sont rééligibles. Le mandat des administrateurs sortants cesse immédiatement après l'Assemblée générale annuelle.

En cas de vacance d'une place d'administrateur nommé par l'Assemblée générale, les administrateurs restants ainsi nommés ont le droit d'y pourvoir provisoirement.

Dans ce cas, l'Assemblée générale, lors de sa première réunion, procède à l'élection définitive, et l'administrateur, nommé dans ces conditions achève le mandat de celui qu'il remplace.

Art. 11. Le Conseil d'administration choisit parmi ses membres un président. En cas d'empêchement du président, il est remplacé par l'administrateur le plus âgé.

Le Conseil d'administration se réunit sur convocation du président ou sur demande de deux administrateurs, aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige.

Sauf dans le cas de force majeure, de guerre, de troubles ou d'autres calamités publiques, le Conseil d'administration ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée.

Tout membre empêché ou absent peut donner par écrit, télégramme, télex ou téléfax, confirmé par écrit, à un de ses collègues délégation pour le représenter aux réunions du Conseil et voter à ses lieu et place.

Toute décision du Conseil est prise à la majorité des votants. En cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion du Conseil est prépondérante.

Art. 12. En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télex ou téléfax, confirmé par écrit dans les six jours francs. Ces lettres, télégrammes, télex ou télêfax, seront annexés au procès-verbal de la délibération.

En cas d'urgence encore, une décision prise à la suite d'une consultation écrite des administrateurs aura le même effet que les décisions votées lors d'une réunion du Conseil d'administration. Une telle décision pourra être documentée par un ou plusieurs écrits ayant le même contenu, signés chacun par un ou plusieurs administrateurs.

Art. 13. De chaque séance du conseil d'administration, il sera dressé un procès-verbal qui sera signé par tous les administrateurs qui auront pris part aux délibérations.

Les copies ou extraits des procès-verbaux, dont production sera faite, seront certifiés conformes par le président ou par deux administrateurs.

- **Art. 14.** Le Conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus poux faire tous actes d'administration et de disposition qui rentrent dans l'objet social. Il a dans sa compétence tous les actes qui ne sont pas réservés expressément par la loi et les statuts à l'Assemblée générale.
- Art. 15. Le Conseil d'administration peut déléguer la gestion journalière de la société à un ou plusieurs administrateurs qui prendront la dénomination d'administrateurs-délégués.

Il peut aussi confier la direction de l'ensemble ou de telle partie ou branche spéciale des affaires sociales à un ou plusieurs directeurs, et donner des pouvoirs spéciaux pour des affaires déterminées à un ou plusieurs fondés de pouvoirs, choisis dans ou hors son sein, associés ou non.

La délégation des pouvoirs de gestion journalière à un administrateur est subordonnée à l'autorisation préalable de l'Assemblée générale.

Art. 16. Vis-à-vis des tiers, la société est engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux administrateurs et par la signature individuelle d'un administrateur-délégué, sans préjudice des décisions à prendre quant à la signature sociale en cas de délégation de pouvoirs et mandats conférés par le Conseil d'administration en vertu de l'Article quinze des statuts.

La signature d'un seul administrateur sera toutefois suffisante pour représenter valablement la société dans ses rapports avec les administrations publiques.

- Art. 17. Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, sont suivies au nom de la Société par le Conseil d'administration, poursuites et diligences de son président ou administrateur délégué à ces fins.
- **Art. 18.** Aucun contrat et aucune transaction que la Société pourra conclure avec d'autres sociétés ou firmes ne pourront être affectés ou viciés par le fait qu'un ou plusieurs administrateurs, directeurs ou fondés de pouvoir de la Société auraient un intérêt quelconque dans telle autre société ou firme, ou par le fait qu'il en serait administrateur, associé, directeur, fondé de pouvoir ou employé.

L'administrateur, directeur ou fondé de pouvoir de la Société, qui est administrateur, directeur, fondé de pouvoir ou employé d'une société ou firme avec laquelle la Société passe des contrats, ou avec laquelle elle est autrement en relations d'affaires, ne sera pas par là même privé du droit de délibérer, de voter et d'agir en ce qui concerne des matières en relation avec pareil contrat ou pareilles affaires.

Au cas où un administrateur, directeur ou fondé de pouvoir aurait un intérêt personnel dans quelque affaire de la Société, cet administrateur, directeur ou fondé de pouvoir devra informer le Conseil d'administration de son intérêt personnel et il ne délibérera et ne prendra pas part au vote sur cette affaire; rapport devra être fait au sujet de cette affaire et de l'intérêt personnel de pareil administrateur, directeur ou fondé de pouvoir à la prochaine assemblée des actionnaires. Le terme «intérêt personnel», tel qu'il est utilisé à la phrase qui précède, ne s'appliquera pas aux relations ou aux intérêts qui pourront exister de quelque manière, en quelque qualité, ou à quelque titre que ce sait, en rapport avec toute société ou entité juridique que le conseil d'administration pourra déterminer.

La Société indemnisera tout administrateur, directeur ou fondé de pouvoir, ses héritiers, exécuteurs et administrateurs testamentaires pour des dépenses raisonnablement supportées par lui en rapport avec toute action, procès ou procédure dans laquelle il sera impliqué en raison du fait qu'il a été ou qu'il est un administrateur, directeur ou fondé de pouvoir de la société ou, pour avoir été, à la demande de la Société, administrateur, directeur ou fondé de pouvoir de toute autre société dont la société est actionnaire ou créancière et de laquelle il ne serait pas indemnisé, excepté en relation avec des affaires dans lesquelles il sera finalement jugé responsable de négligence grave; en cas d'arrangement, l'indemnisation sera seulement réglée en relation avec les affaires couvertes par l'arrangement et pour lesquelles la so-

ciété obtient l'avis d'un avocat que la personne qui doit être indemnisée n'a pas commis de négligence grave. Le droit à indemnisation n'exclut pas d'autres droits que l'administrateur, directeur ou fondé de pouvoir ferait valoir.

Titre IV.- Surveillance

Art. 19. La société est surveillée par un ou plusieurs commissaires nommés par l'Assemblée générale, qui fixe leur nombre et leur rémunération.

La durée du mandat de commissaire est fixée par l'Assemblée générale; elle ne pourra cependant dépasser six années. Les commissaires ont un droit illimité de surveillance et de contrôle sur toutes les opérations de la société. Ils peuvent prendre connaissance, sans déplacement, des livres, de la correspondance, des procès-verbaux et généralement de toutes écritures de la société.

Les commissaires doivent soumettre à l'Assemblée générale le résultat de leurs opérations avec les propositions qu'ils croient convenables et lui faire connaître le mode d'après lequel ils ont contrôlé les inventaires.

Titre V.- Assemblée Générale

- Art. 20. L'Assemblée générale régulièrement constituée représente l'universalité des actionnaires. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier les actes qui intéressent la société.
- Art. 21. L'Assemblée générale annuelle se réunit dans la Ville de Luxembourg, à l'endroit indiqué dans la convocation, le deuxième vendredi du mois de juin de chaque année, à neuf heures, et pour la première fois en l'an deux mille trois. Si la date de l'Assemblée tombe sur un jour férié légal ou bancaire, elle se réunit le premier jour ouvrable suivant.
- Art. 22. Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales. Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Le conseil d'administration peut fixer les conditions et formalités auxquelles doivent satisfaire les actionnaires pour prendre part aux assemblées générales.

Art. 23. Une assemblée générale extraordinaire peut être convoquée par le conseil d'administration ou par le Commissaire. Elle doit être convoquée par le conseil d'administration sur la demande d'actionnaires représentant le cinquième du capital social.

Elle se tient au lieu indiqué dans les avis de convocation. Les sujets à l'ordre du jour sont mentionnés dans la convocation.

Art. 24. Tout propriétaire d'actions a le droit de voter aux assemblées générales. Tout actionnaire peut se faire représenter pour un nombre illimité d'actions par un fondé de procuration spéciale sous seing privé.

Chaque action donne droit à une voix, sauf les restrictions imposées par la loi.

- **Art. 25.** L'Assemblée générale délibère suivant le prescrit de la loi luxembourgeoise du dix août mil neuf cent quinze sur les sociétés commerciales et des lois modificatives. Dans les assemblées non modificatives des statuts, les décisions sont prises à la majorité des voix représentées.
- Art. 26. L'Assemblée générale est présidée par le Président du Conseil d'administration ou, à son défaut, par l'administrateur le plus âgé.

Le Président désigne le Secrétaire et l'Assemblée générale élit un ou deux scrutateurs.

Art. 27. Les délibérations de l'Assemblée générale sont consignées dans un procès-verbal qui mentionne les décisions prises, les nominations effectuées, ainsi que les déclarations dont les actionnaires demandent l'inscription.

Le procès-verbal est signé par les membres du bureau. Les extraits qui en sont délivrés sont certifiés conformes par le président ou par deux administrateurs.

Titre VI.- Année sociale - Répartition des bénéfices

Art. 28. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année. Exceptionnellement, le premier exercice social comprendra le temps à courir depuis le jour de la constitution de la société jusqu'au trente et un décembre deux mille deux.

Chaque année, le trente et un décembre, les livres, registres et comptes de la société sont arrêtés.

Le Conseil d'administration établit les comptes annuels dans les formes requises par la loi.

Il remet les pièces avec un rapport sur les opérations de la société un mois au moins avant l'Assemblée générale ordinaire aux commissaires.

- **Art. 29.** Quinze jours avant l'Assemblée générale annuelle, les comptes annuels, le rapport de gestion du Conseil d'administration, le rapport du Commissaire ainsi que tous autres documents qui pourront être requis par la loi, seront déposés au siège social de la société, où les actionnaires pourront en prendre connaissance.
- Art. 30. L'excédent favorable du bilan, après déduction des charges, amortissements et provisions pour engagements passés ou futurs, déterminés par le Conseil d'administration, constituera le bénéfice net de la société.

Sur ce bénéfice, il est prélevé cinq pour cent pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint le dixième du capital social, mais devra toutefois être repris jusqu'à entière reconstitution, si, à un. moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve aura été entamé. Le solde est à la disposition de l'Assemblée générale.

Le conseil d'administration pourra, sous l'observation des prescriptions légales, procéder à la distribution d'acomptes

Sur décision de l'Assemblée générale, tout ou partie des bénéfices et réserves disponibles pourront être affectés à l'amortissement du capital, sans que le capital exprimé soit réduit.

Titre VII.- Dissolution - Liquidation

Art. 31. La société peut être dissoute par décision de l'Assemblée générale.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'Assemblée générale, qui détermine leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Après la réalisation de l'actif et l'apurement du passif les actions de capital seront remboursées. Toutefois, elles ne seront prises en considération qu'en proportion de leur degré de libération.

Titre VIII.- Dispositions générales

Art. 32. La loi du dix août mil neuf cent quinze et ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y aura pas été dérogé par les présents statuts.

Souscription

Les statuts de la société ayant ainsi été établis, les comparants déclarent souscrire ainsi qu'il suit cinquante (50) actions représentant le capital social:

Toutes les actions ont été libérées intégralement par des versements en numéraire, de sorte que la somme de cinquante mille (50.000,- EUR) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant, qui le constate expressément.

Constatation

Le notaire soussigné a constaté que les conditions exigées par l'Article 26 de la loi du dix août mil neuf cent quinze concernant les sociétés commerciales ont été accomplies.

Evaluation des frais

Le montant des dépenses, frais, rémunérations de toute nature qui incombent à la société en raison du présent acte, est estimé à la somme de quatre mille euros.

Assemblée générale extraordinaire

Et immédiatement après la constitution de la société, les actionnaires, représentant l'intégralité du capital social et se considérant comme dûment convoqués, se sont réunis en Assemblée générale extraordinaire et ont pris à l'unanimité des voix, les décisions suivantes:

- 1. Le Conseil d'administration est composé de trois membres. Sont nommés administrateurs pour un terme d'une année :
 - a) Monsieur Jean-Jacques Frey, dirigeant de sociétés, demeurant à F-51500 Rilly-la-Montagne;
 - b) Monsieur Benoît Legout, directeur financier, demeurant à F-76240 Bonsecours;
 - c) Monsieur Robert Roderich, administrateur de sociétés, demeurant à L-8118 Bridel.
 - 2. Est désigné comme Commissaire aux comptes pour un terme d'une année
 - Monsieur Guy Schosseler, expert-comptable, demeurant à L-3409 Dudelange.
- 3. L'Assemblée générale autorise le Conseil d'administration à déléguer ses pouvoirs de gestion journalière à l'un ou plusieurs de ses membres.
 - 4. L'adresse du siège social de la société est fixée, 24-28, rue Goethe, L-1637 Luxembourg.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire instrumentant par noms, prénoms usuels, états et demeures, ils ont tous signé avec le notaire le présent acte.

Signé: L. Dal Zotto, R. Roderich, G. d'Huart.

Pétange, le 25 mars 2002.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

G. d'Huart

Notaire

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 20 mars 2002, vol. 876, fol. 43, case 5. – Reçu 500 euros.

Le Receveur (signé): M. Ries.

(25442/207/244) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2002.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg Imprimeur: Imprimeure de la Cour Victor Buck, société à responsabilité limitée, Zone Industrielle Am Bann, L-3372 Leudelange